

Novembre 1996

N°32

LE VENT DES BANCELS

Prix de vente au numéro: 30 F

LA VIE COMMUNALE À ST ANDÉOL DE CLERGUEMORT
ET À ST FRÉZAL DE VENTALON (LOZERE)

Vent vert:
Les
"Contrats
Verts"
soufflent
leurs deux
bougies !

Bise-art, blizart:
Les
Espérelles,
un bien bio
hameau !



**Dans
l'œil du
cyclone**

... Poussiels.

Sommaire

<i>Brise municipale</i>	
Le mot du Maire de St Frézal	4
Le mot du maire de St Andéol	6
<i>À la croisée des vents</i>	
Rencontre cantonale	7
<i>Vent de tristesse</i>	
Les Justes meurent aussi	8
<i>Vent vert</i>	
Contrats Verts: 2 bougies !	9
<i>Dans l'œil du cyclone</i>	
Poussiels	12
<i>Bise-art, blizart</i>	
Les Espérelles, un bien bio hameau !	20
<i>Vent de folie</i>	
La maladie de la vache folle	23
<i>Au vent des chemins</i>	
Le sentier de Champernal	26
<i>Films dans le vent</i>	
CINECO	27
<i>Vent de SEL</i>	
Le SEL face aux législations	28
<i>Ah, lisez!</i>	
Action, Rapport	30
<i>Tempête de délibérations</i>	
Conseils municipaux	31
<i>En coup de vent</i>	
Brèves et revue de presse	34

LE VENT DES BANCELS.

Directeur de publication: Étienne Passebois, Maire de St Frézal de Ventalon.

Comité de rédaction: Karine Brun, Pierrette Charton, Gisèle Chapelle, Stéphane Clarisse, Catherine Farnalier, Jeanne Girod, Ghislaine Guignier, Jacques Hugon, Julie Hugon, Daniel Mathieu, Etienne Passebois, Alain Ventura, et tous les enfants de l'école des Abrits.

Ont également participé à ce Numéro: André Platon, Paul Landais, Aimé Vielzeuf et notre arlésienne masquée.

Photos : Stéphane, Daniel, Sabine, Alain.

Imprimerie: Mairie de Saint Frézal de Ventalon.

ABONNEMENT:

Cette revue est distribuée gratuitement aux administrés des deux communes sur leur lieu de résidence à St Andéol de Clerguemort ou à St Frézal de Ventalon. Pour un envoi à une autre adresse, prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro: 30 F / n°

Abonnement à l'année (4 n°s): 100 F / an

Abonnement de soutien: 150 F / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de "Mairie de St Frézal de Ventalon", et adressés à Mairie de St Frézal de Ventalon 48 240.

Editorial

..."Contrées lointaines, où climats et mœurs nous bousculent, ne sont là que pour nous enrichir de différences"...

L'Europe existe, économique et financière pour technocrates et industriels souvent mal aimés... mais surtout culturelle et humaine pour la plupart d'entre nous. 15 pays voire plus, là, accessibles à tous : l'idéal pour rêver dans toutes les langues...

De nouvelles opportunités d'échanges s'offrent enfin à nous. Quoi de plus palpitant que de découvrir les différences et les richesses de nos voisins, voisins lointains aux langages surprenants, capables de vivre de ressources qui leur sont propres, et fort d'un esprit et d'une volonté créateurs d'un univers social souvent envié.

Aller à leur rencontre, sur leur terrain, procure, par l'aspect mystérieux que cela comporte, toujours des émotions palpitantes à vivre.

La fameuse "Ouverture d'esprit"...

Mais sans aller si loin, plus près, nos voisins... que dire de nos voisins immédiats ?

Ce mois-ci, les écoliers de St Frézal errent à petits pas vers Poussiels, à la rencontre de... chut ! Aventure également vers une agriculture particulière et retrouvaille des humeurs des Maires peut-être plus terre à terre... bref, beaucoup d'articles pour savoir un peu mieux ce qu'il se passe autour de nous...

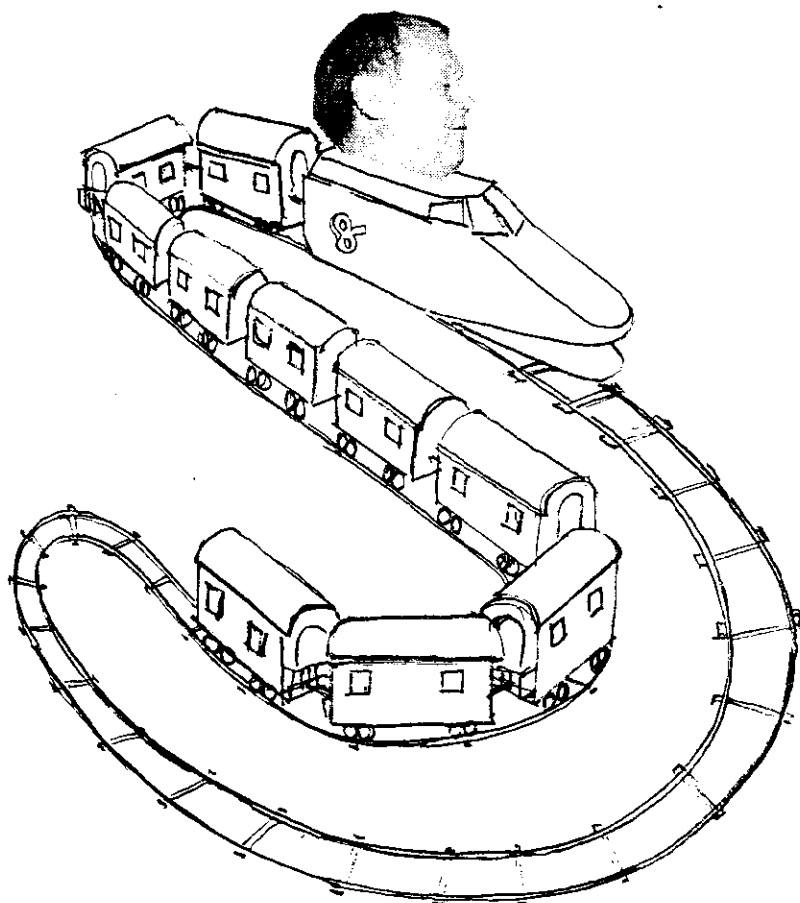
Voyagez au cœur du vent des bancels !



L'heure du bain.
Lagon bleu
(bláa Lónid)
Grindavik
- Islande -

Stéphane CLARISSE

Ne perdons pas par des attitudes maladroites ou irréfléchies, notre crédit et la confiance que "l'autorité" peut avoir en nous et en notre gestion.



Les affaires communales vont leur train. Train à grande vitesse ? Certainement pas - Omnibus plutôt, voire tortillard. il est vrai que nous sommes proches du défunt CFD que nous voulons de toutes nos forces faire revivre !

Après plus d'un an de fonctionnement, nous n'avons pas encore trouvé notre vitesse de croisière. C'est peut-être le prix à payer pour une équipe jeune où la proportion d'anciens rodés aux difficultés et aux exigences d'une gestion communale est trop peu importante pour donner le ton, assurer la continuité et la cohésion nécessaires... En attendant, le public nombreux qui assiste à nos séances doit penser qu'il ne s'agit pas de "Rome" que j'évoquais dans un papier précédent, mais bien de "Byzance" !

***Il faut décider juste ...
et vite !***

C'est dommage car s'il est bien évident qu'il faut décider juste et ne pas se tromper d'objectif, il faut décider vite. La réalisation, par la suite, est tellement longue à mener à bien, les projets mettent tellement longtemps à voir le jour qu'il faut les lancer sans trop attendre de peur de les voir se noyer dans le marécage de l'oubli.

Faute de moyens propres suffisamment importants nous devons convaincre les autres, ceux qui détiennent le vrai pouvoir - c'est-à-dire les moyens financiers - pour les amener à se persuader du bien fondé

***Le mot du
Maire
de St Frézal.***

de nos initiatives et nous accorder l'argent dont on a besoin. Car c'est bien là le maître mot: tout le monde à St Frézal est-il bien convaincu que pour environ bon an mal an, 1,5 MF de dépenses fonctionnement et investissements confondus, les St frézaliens, impôts locaux et redevances mis bout à bout, n'apportent guère que 200 000 F! à peine de quoi entretenir les chemins communaux ?

Dans le cadre de l'aménagement du territoire nos régions qui ont été rendues exsangues par une longue période d'abandon, par une volonté politique de développer les agglomérations aux dépens des campagnes éclatées, ont besoin d'apports extérieurs. Ne perdons pas par des attitudes maladroites ou irréflechies, notre crédit et la confiance que "l'autorité" peut avoir en nous et en notre gestion.

Des réalisations qu'il faut mener à bien.

Et les besoins ne manquent pas, tout comme ne manquent pas les objets de sollicitation. Si sur notre commune à proprement parler on peut envisager de valoriser l'existant, d'en parfaire l'aménagement et le fonctionnement, nous avons, dans notre environnement proche des réalisations à mener à bien dont les retombées seraient pour nous d'un intérêt majeur.

L'espoir luit malgré tout

J'évoquais le CFD; il faut y revenir encore et toujours. À Jericho les murailles sont tombées au bout de la septième fois. Combien faudrait-il de temps ici pour qu'elles se redressent ? Il est désespérant de

voir le temps qui passe et le défaitisme qui s'installe. Il y a évidemment de quoi après une si longue attente. Mais l'espoir malgré tout, luit, "comme un brin de paille dans l'étable"; Et la dernière étude, sérieuse, portant sur les problèmes techniques à résoudre pour réhabiliter la voie, réalisée par BRL (Bas-Rhône-Languedoc) et financée par le Conseil Général, l'accord signé entre France Télécom et les mairies de Saint Privat de Vallongue et de Saint Frézal de Ventalon pour faire passer sur cet axe un réseau de fibre optique qui améliorera considérablement notre système téléphonique lui permettant d'intégrer toutes les possibilités modernes ... sont autant d'éléments qui laissent penser que tout n'est pas perdu.

L'imagination est au pouvoir !

N'oublions pas également le patrimoine considérable qui existe autour du début de la guerre des Camisards et de cette période forte de l'histoire du protestantisme, voire de l'histoire de France. On nous parle et on met en valeur Mialet, le musée du Désert, la maison d'Abraham Mazel. Mettons en valeur, de notre côté, l'itinéraire Portes, la route des Crêtes de l'intendant Bavielle, le village martyr du Cros, Lespinas, le Pont-de-Montvert, Champdomergue, le Collet-de-Dèze ... et retirons-en l'intérêt historique, religieux, voire militaire dans sa forme de guerre subversive ... qu'il peut nous apporter.

L'imagination est au pouvoir. La force de persuasion et la volonté de réussir ne sont encore que des balbutiements. Seules les âmes volontaires, déterminées, désireuse d'aller dans le même sens pourront vaincre les obstacles.

Etienne PASSEBOIS.

“Un peu plus d'un an de fonctionnement, et beaucoup de travail pour la remise en ordre de la machine municipale”.



Recherche des anciens dossiers et leur classement, mise en route de l'outil informatique, sans oublier la gestion du quotidien, parfois un peu lourde.

Un grand merci aux adjoints et à notre secrétaire, Pierrette, qui n'ont pas ménagé leur temps pour mener à bien ce travail essentiel à un bon fonctionnement.

Au cours de sa dernière réunion, le conseil municipal a voté le budget supplémentaire, très peu de changement par rapport au primitif, le document est consultable en mairie.

Après vote du conseil, l'acquisition de L'Espinassas est sur le point de se réaliser. Maintenant se pose la question de la remise en valeur de ce lieu, quel projet avec quels moyens ? Le chemin sera long pour que ces murs reprennent vie, mais notre regard doit se porter vers l'avenir, nous devons sauver ce patrimoine.

A plus court terme, nous devons mettre en route le projet de l'école du Cros, création d'un logement et peut-être d'une salle pouvant servir aux différentes associations. La délicate question de l'eau doit nous engager à une réflexion sur ce problème. Comment assurer à tous une eau en quantité et qualité suffisante, pour un coût acceptable ? (les normes sont là et le budget devra s'équilibrer).

Une partie des travaux prévus pour 96 est terminée (mur des Estrèches, éclairage de l'accès au temple à la mairie). L'entreprise

Le mot du Maire de St Andéol.

Fort heureusement, les saisons se suivent mais ne se ressemblent pas.

Après les pluies torrentielles de 1995, un automne radieux, riche en couleurs, comme nous les aimons en Cévennes.

Un peu plus d'un an de fonctionnement, et beaucoup de travail pour la remise en ordre de la "machine municipale".

Rouvière vient de commencer la création des fossés mais nous attendons toujours l'entreprise Rampon qui doit s'occuper de la réfection des aqueducs. Espérons que tout cela sera terminé d'ici à la fin de l'année.

Voilà pour l'essentiel, nous devons maintenant penser à 97. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions et suggestions.

Daniel MATHIEU

"Salut montagnes bien aimées, pays sacrés de nos aïeux !"

Son succès incontestable a fait naître bon nombre de commentaires mais nous éprouvons le besoin - avec, s'il en était besoin, l'aimable accord de son auteur, André PLATON et celui de la "Lozère Nouvelle" - de reproduire ici l'article paru dans cet hebdomadaire le 13 septembre 1996 sous le titre: "Rencontre cantonale: Salut montagnes bien aimées".

La première rencontre cantonale souhaitée par les élus du SIVOM des Sources du Tarn s'est déroulée le samedi 7 septembre dans les magnifiques prés qui bordent la RD 998 et la D 35 au col de la Croix de Berthel. Depuis des semaines déjà une équipe d'habitants des six communes de ce canton travaillait à l'organisation de ce rassemblement qui fut couvert par FR3.

Soucieux de leur devenir, en pleine crise, les éleveurs étaient présents avec leurs plus beaux spécimens de bétail dont la race d'Aubrac et les origines nous ont été contées avec maestria par Yves Servièrre, mais aussi avec les Mérens, chevaux de trait, de monte, les ânes de Gentiane, les moutons, chèvres et angora ...

Plus de vingt producteurs du canton exposaient, vendaient leurs produits de qualité. Les associations participaient à l'animation, Syndicat d'Initiative, ADMR, etc ... ou aidaient au buffet-bar.

MM. Folcher et Pradon, bouchers, vendirent une génisse d'Aubrac, appartenant à M. Mazoyer de la Brousse, abattue tout exprès. On mangea des brochettes cuites sur place avec du pain de Christine Argilier boulangère de Vialas et aussi du fromage de chèvre de chez nous, des confitures ...

Avec l'aide financière de GDS, de la Chambre d'agriculture, du SIVOM, du Conseil Général, c'est une foule d'agriculteurs, d'artisans, de commerçants, d'habitants de ce canton qui ont pu ainsi se retrouver en ce point central. Les cévenols des vallées profondes franchissaient enfin le lieu de partage des eaux à la rencontre de ceux venus du Mont-Lozère. Plusieurs centaines d'hommes, de femmes, d'enfants ainsi que les six maires et les conseillers municipaux, se sont regroupés autour des meilleurs fruits de leur travail.

À 13 heures, 95 d'entre eux parmi les vénérables de l'âge d'or déjeunèrent ensemble à l'auberge des bastides, qui le soir servait la daube à une centaine

d'acteurs de cette journée.

Au creux de cette combe, à l'orée des bois du Bougès avec en point de mire le Mont-Lozère sous un ciel inondé de lumière la plupart des participants évoluant dans ce cadre champêtre ont sans doute ressenti l'espace d'un instant, quelles que soient leurs convictions, ce cri d'amour de la "Cévenole". "Salut montagnes bien aimées pays sacrés de nos aïeux" par le plaisir de vivre ce jour en ces lieux et la volonté de combattre pour y demeurer.

Et chaque élu de ce canton éprouvait quelque fierté de la réussite de cette journée de rassemblement, d'unité dans l'effort commun et de communion dans l'espérance de l'avenir.

Manifestation que M.le Sous-Préfet avait tenu à honorer de sa présence.
André PLATON.

"Il est des lieux où souffle l'esprit" écrivait Camus en évoquant le vent sur les hauteurs de Djemila. Le Vent de la Croix de Berthel le soufflait aussi: l'esprit de l'unité cantonale, de son rassemblement, de l'échange, afin d'aller plus résolument vers demain.

Etienne PASSEBOIS.

Rencontre cantonale à la Croix de Berthel

En ces temps difficiles où on entend un peu partout que le bénévolat est en crise, où tout se monnaie (même parfois l'amitié !...) qu'il est bon de savoir que l'effort volontaire, les initiatives collectives, bref l'envie de faire quelque chose, aient pu aboutir à la rencontre du 7 Septembre 96 à la Croix de Berthel.

La première réunion de bilan a eu lieu; il en résulte une satisfaction unanime et l'idée de renouveler l'expérience a été adoptée - reste à en définir les objectifs. Vos idées et suggestions sont les bien venues ... Prochaine réunion le 19 Novembre à la Brousse. À suivre ...!

Joseph IAQUINTA.

"Les Justes meurent aussi..."

Elle est décédée à la maison de retraite de Vialas où elle s'était retirée depuis quelques années, dans sa 87^{ème} année et a été inhumée le 13 septembre dernier à côté de son époux, dans le petit cimetière proche de sa maison, au hameau du Tronc, dans la commune de Saint Maurice.

Le pasteur Rioux présidait la cérémonie religieuse et M. René Evrard, au nom des anciens résistants rappela le passé des époux Guin durant les heures sombres de l'occupation. M. Aimé Vielzeuf, résistant lui aussi et particulièrement attaché à notre région et à cette famille a fait paraître dans "Midi Libre" le 25 septembre 96, un article qui dira mieux que nous ne pourrions le faire, ce que fut la vie de ces cévenols exemplaires.

Nous le publions ci-après avec son aimable autorisation.

Décès d'Yvonne GUIN le Tronc - St Maurice de Ventalon

Comme Léon, son époux, disparu il y a une vingtaine d'années, Yvonne Guin était née avec le siècle, dans cette Cévenne du Bougès, où elle a vécu, jusqu'à près de quatre vingt dix ans, s'occupant de sa propriété du Tronc, avant de se retirer à la maison de retraite de Vialas. Elle vient de décéder et va reposer auprès de son époux, dans le jardin jouxtant le Tronc, cette ferme solitaire où a vécu ce couple assez extraordinaire de Cévenols protestants qui vivaient leur foi, et communistes qui savaient ce qui se passait dans le vaste monde ...

Yvonne et Léon Guin ont été, au temps des années noires, des patriotes exemplaires, qui dès 1940 accueillirent généreusement et bénévolement, bien des proscrits: responsables nationaux du PC, cégétistes, francs-maçons, juifs, résistants, enfin, maquisards. Ils n'étaient pas riches d'argent, mais ils avaient un cœur gros comme ça !

Ayant caché et sauvé, de 1940 à fin 1941, deux familles de juifs d'Anvers, le comité Yad Vashem a décerné à Yvonne (et à Léon, à titre posthume), la médaille des Justes: la cérémonie s'est déroulée à Vialas le 24 mars 1992, et c'est le consul d'Israël à Marseille et le président de Yad Vashem en France, qui la lui ont remise.

Lorsque les maquis se sont implantés dans les communes de Saint-Frézal-de-Ventalon, de Saint-Michel-de-Dèze et de Saint-Maurice-de-Ventalon, Léon (qui était conseiller municipal de cette dernière commune) et Yvonne ont, avec les Pantel, les Soustelle, les Brès et quelques autres, aidés les maquisards. Les FTP de Roger Torreilles et de René Bibault installés au Crespin, trouvèrent auprès d'eux, durant plusieurs mois, un secours précieux et désintéressé. Pour les réfractaires au STO, Yvonne, qui n'avait eu qu'un fils, mort très jeune, fut une véritable maman. Les maquisards de Vimbouches furent toujours chaleureusement accueillis par les Guin.

Tous se souviennent avec émotion et reconnaissance, de la grande gentillesse et de la générosité de ces courageux Cévenols, qui ne pensaient qu'à secourir ceux qui étaient traqués par la police de Vichy, sans en mesurer les risques.

La ville de Nîmes, en hommage à Léon Guin a, naguère, donné son nom à l'une des rues du quartier du Mas de Possac. Et ce n'est que justice !

Avec le grand départ d'Yvonne, la Résistance cévenole et gardoise est orpheline et attristée. Tous les résistants qui ont connu Léon et Yvonne n'oublieront jamais ce qu'ils ont fait pour eux, quand ils n'avaient plus que l'espoir.

Aimé VIELZEUF

Emploi, insertion, entretien de l'espace rural, trois points noirs en passe d'être améliorés localement... Une entreprise courageuse...!

À suivre ...



Les "Contrats Verts"

La rénovation de la belle châtaigneraie autour du nouveau hameau de l'Ayrolle est leur œuvre. Mais aussi sur quatre communes du canton du Pont de Montvert (Vialas, Saint Andéol, Saint Maurice, Saint Frézal) l'ouverture de chemins, la remise en état des pistes, bassins et captages DFCI, de l'environnement de Lespinas et du moulin du Viala...

Un souffle de renouveau dans nos Cévennes !

Eux, ce sont les Contrats Verts de l'ASA DFCI (Association Syndicale Autorisée de Défense des Forêts Contre l'Incendie) du canton de Pont de Montvert: Christian, Denis, Bruno, Micaël, Michel, Pascal, Josian.

Cette équipe de 7 personnes actuellement à mi-temps au service de l'entretien de l'espace rural, se compose d'un chef d'équipe bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée et de six

soufflent leurs deux bougies !

agents d'entretien de l'espace rural, recrutés parmi un public en difficulté d'insertion (RMIstes, agriculteurs et jeunes en difficulté) embauchés au départ en contrat CES.

●●●

●●● Pourquoi cette équipe ?

Les quatre communes entourant le massif du Ventalon, dans les Cévennes lozériennes, sont soumises aux problèmes rencontrés généralement dans la région suite à un exode massif et à la fin de l'activité minière. Cependant, elles possèdent une vitalité extraordinaire due à la volonté de leurs habitants de vivre sur place et d'y développer des activités dans un cadre de grande valeur.

L'espace rural est le même qu'autrefois mais après une période d'abandon un renouveau se fait sentir. Le nombre de bras pour valoriser ou tout simplement entretenir cet espace n'est plus suffisant et, souvent, utilisé sur des tâches prioritaires.

L'ASA de DFCI du Pont de Montvert qui a beaucoup œuvré dans le domaine strict de la défense contre l'incendie, pense qu'il est de son rôle d'intervenir dans la gestion et l'entretien de cet espace et la valorisation des sites naturels. Un espace ouvert et entretenu brûle moins, présente un paysage

Les Contrats Verts soufflent leur deuxième bougie ...!(suite)

agréable et est un atout pour le développement local, d'autant que cette petite région possède un intérêt touristique non négligeable: chemins de promenades (Quatre temples, ancien Chemin de Fer Départemental, site historique de Champdomergue, 1er champ de bataille de la guerre des Camisards), accueil à la ferme (tables d'hôtes et gîtes)...

Ce constat a donc poussé l'ASA de DFCI du Pont de Montvert et son Directeur, Etienne PASSEBOIS, à créer cette équipe, avec l'accord et le soutien sans faille de tous les collègues de l'ASA, en particulier ceux des trois communes concernées: André PLATON pour Vialas, Elie PELLEQUER pour Saint Maurice,

MM. Aimé MAZOYER et Daniel MATHIEU pour St Andéol.

- Pour maintenir les paysages ouverts, espaces qui ont tendance à se fermer du fait de la déprise agricole: lutte contre l'incendie; participation au développement du tourisme rural et au "tourisme vert", en lui ouvrant des chemins et des itinéraires de qualité que les communes seules ne peuvent entretenir.

- Pour nettoyer les berges de certains ruisseaux encombrés et prévenir ainsi des crues dévastatrices.

- Pour aider les agriculteurs en place dans leur travail où la mécanisation est limitée et où beaucoup de travaux manuels s'imposent.

...Mais également:

- Pour lutter contre le chômage et contribuer à l'insertion.

C'est la raison du recrutement de l'équipe parmi un public en difficulté: 7 emplois ainsi créés (emplois certes précaires au début, puisque contrats CES, mais que les dirigeants avaient la volonté de transformer en embauches véritables par la suite) pouvaient permettre à terme à sept familles de se maintenir ou de s'installer dans la région. C'était aussi pour ces personnes en difficulté un moyen de prendre leur place dans la société, de se sentir utiles, de retrouver un équilibre, en accomplissant un travail réel et nécessaire (dont à juste titre ils ne sont pas peu fiers), apprécié de toute la collectivité. Le travail en équipe, enfin, permettait de favoriser les rapports humains en évitant le replis sur soi, conséquence fréquente d'une mise à l'écart de la société.

La mise en place, en décembre 1994, de ce projet initialisé par la DIREN et dirigé par l'ASA DFCI du Pont de Montvert a demandé un énorme travail et un optimisme acharné face au scepticisme.

Pour mener à bien cette entreprise, il fallait se doter en matériel: Véhicule permettant le transport de l'équipe sur les différents lieux d'interventions, débroussailleuses, tronçonneuses, le tout en parfait état de marche pour éviter tout découragement de l'équipe dont certains éléments étaient "fragiles". Une formation pilotée par le CEP de Florac était aussi nécessaire. Il fallait également mettre en place un

secrétariat, confié à Alain VENTURA, pour supporter le poids administratif important que représente une entreprise de 7 personnes. Il fallait, enfin, assurer une rémunération régulière des employés. Or il n'était pas envisageable d'espérer des ressources issues des travaux réalisés par cette équipe dans la mesure où sa mission fondamentale était -et reste- la protection de l'espace rural et de son patrimoine et que cette mission n'a pas de "valeur marchande".

Des recherches de financement sous la conduite déterminée d'Étienne PASSEBOIS, furent donc entreprises.

À force de rencontres, de persuasions, de dossiers, dès 1994, les décideurs ont parié sur la réussite de cette expérience: La DIREN, bien sûr, mais aussi la Région, le Conseil Général par le biais de la Solidarité Départementale, la Direction Départementale du Travail, le Parc National des Cévennes, le Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne, l'EDF... sans oublier les mairies du canton unanimes, ont permis à cette entreprise - dont le budget annuel est supérieur à 500 000 F - de voir le jour. La solidarité de tous ces partenaires envers cette action est exemplaire. Il faut aussi noter le soutien appréciable du SIVOM des Sources du Tarn qui a consenti une avance de 25 000 F à l'ASA pour le démarrage de l'opération en Décembre 94, alors que les subventions étaient acquises mais non virées au compte, ainsi que celui des commerçants qui ont accepté d'attendre quelques mois pour le paiement du matériel fourni.

Mais ces aides ne permettant le fonctionnement que sur une année, il fallait s'assurer d'une pérennité, car il était inconcevable de laisser naître un espoir tant au niveau de l'entretien de l'espace rural qu'au niveau de l'emploi, pour le voir s'anéantir au bout d'un an.

Alors, fin 95, Étienne PASSEBOIS dut reprendre son bâton de pèlerin, rencontrer, convaincre à nouveau... Il faut dire que le bilan positif de l'action et les réalisations spectaculaires de l'équipe l'aidèrent beaucoup dans ses démarches.

Et les différents partenaires, au vu des bons résultats de cette expérience, ne tardèrent pas à renouveler leur confiance en cette action: La Région, le Conseil

Général et le FSE (Fonds de Solidarité Européen), la Direction du Travail, la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement), notamment permirent aux "Contrats Verts" d'envisager la poursuite de leur route dans le temps sur des chemins moins sinueux.

D'autres partenaires sont venus s'associer à ceux de l'année précédente, en particulier l'Association Espaces pour Demain.



Étienne PASSEBOIS est aujourd'hui optimiste: "Je n'ai pas les mêmes inquiétudes que l'an passé!".

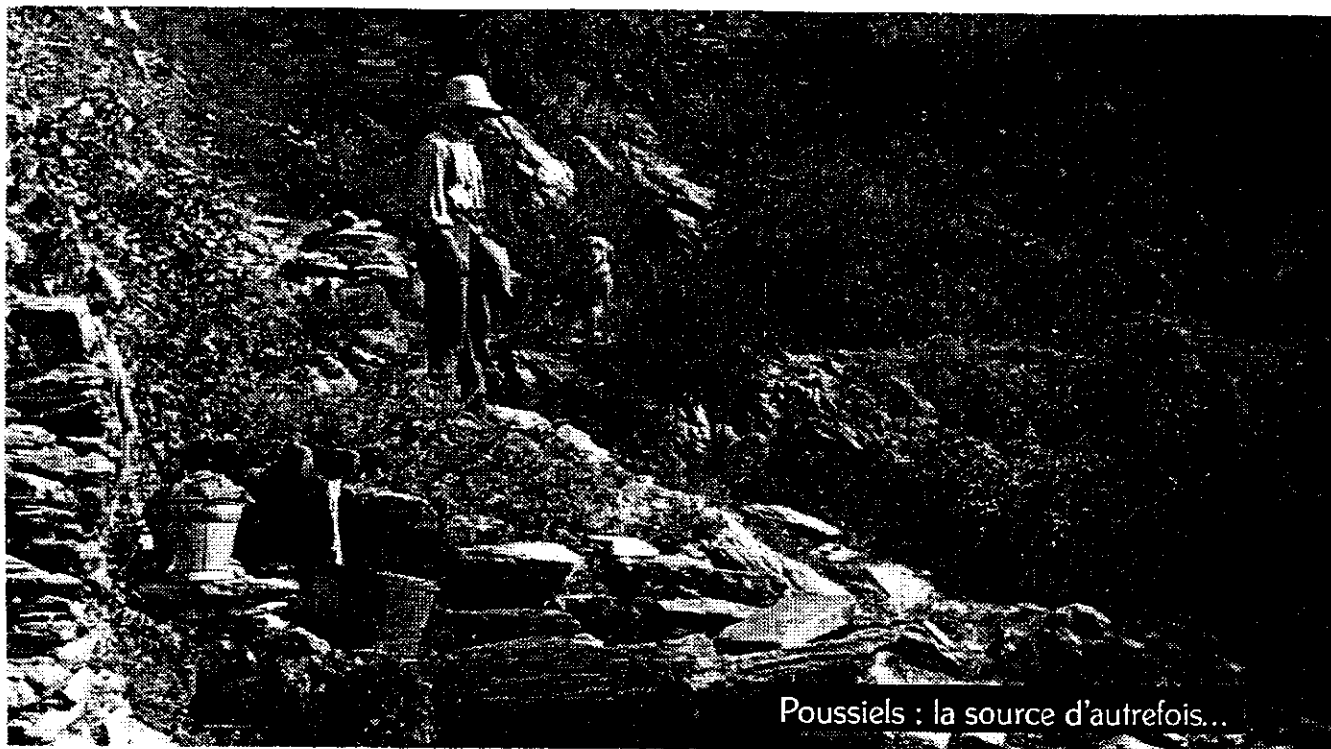
Un optimisme qui rejaillit sur l'entreprise: sur 6 CES, l'équipe en totalisera 4 transformés en contrat à durée indéterminé le 1er Décembre 96! Un beau résultat en ces périodes difficiles! Et puis, il y a des projets, fonction de l'aide possible aux agriculteurs par le biais du Fonds de Gestion de l'Espace Rural: peut être deux équipes pour l'avenir, tout en maintenant le volet insertion qui a si bien fait ses preuves.

Emploi, insertion, entretien de l'espace rural, trois problèmes fondamentaux minant notre société, pris à bras le corps par une poignée d'individus sur le terrain et en passe d'être résolus au moins localement. Une belle leçon à méditer...

Souhaitons-leur leur bonne suite pour nous avoir redonné le goût et les moyens de revivre les Cévennes jardinées et entretenues d'autrefois. ■

Pierrette CHARTON et Alain VENTURA.

Ce berceau d'une partie de la commune de Saint Andéol ne comptait plus que deux maisons habitables en 1933 !



Poussiels : la source d'autrefois...

POUSSIELS...

***résurrection
d'un
hameau...!***

Avec cinq foyers à l'année et une résidence secondaire, Poussiels est aujourd'hui le hameau le plus peuplé de la commune de Saint - Andéol - de - Clerguemort, preuve qu'il est possible de s'installer en Cévennes de manière durable. Beaucoup reste à faire pour reconstruire ce village, riche de ses diversités (âge de population, origines des habitants, activités économiques), mais la voie est ouverte et contrairement à celle qui dessert le hameau, ...gageons qu'elle ne sera pas sans issue !

Poussiels est un hameau très groupé construit à mi-pente, sur un emplacement très rocheux ; on pourrait même dire qu'il est creusé dans le rocher, tant on découvre de véritables oeuvres d'art dans les sous-sol les plus anciens ou en déblayant les ruines.

Mes ancêtres s'y sont installés là en 1833, quand Frédéric Felgeirolles du Cros épousa Marie Hours de Poussiels... La famille Hours occupait la partie sud-est du hameau, l'un des deux se maria et s'établit au Lauzas ; une des filles, Lodie, épousa Léon Arnal de Vitaterne et hérita de la maison familiale. Malheureusement, il n'y eut pas d'entretien des bâtiments et les toits s'effondrèrent un à un.

A l'opposé, la maison Jourdan voisinait avec la notre côté ouest. Elle s'écroula petit à petit après la disparition des propriétaires, des enfants avaient fait leur vie ailleurs, dont deux d'entre eux à Lézinié (Poussiels est le berceau d'une partie de la commune !).

Au dessus de chez nous vivaient la famille Augier. Les deux enfants moururent à vingt ans de la tuberculose et Louis Rouverand du Cros hérita de la maison et des quelques ares de terrain.

Il continua à cultiver les jardins, mais les bâtiments se détériorèrent petit à petit.

Une ruine s'ajoutait aux autres ...

A côté, il y avait Justinette (je ne l'ai jamais entendu appeler autrement) et son mari. Ils n'avaient que très peu de terrain à cultiver et très pauvres, ils attendaient avec impatience le printemps et le moment où mon grand-père leur donnerait son troupeau à garder et un petit salaire. On la trouva morte dans une châtaigneraie serrant dans sa main les quelques brindilles qu'elle était allée ramasser. Ils n'avaient comme héritiers que des neveux qui ne se souciaient guère de conserver ce patrimoine.

Une ruine s'ajoutait donc aux autres de sorte qu'en 1933, lors de ma naissance, il ne restait que deux maisons habitables : la notre et la maison Bargeton. C'est la plus récente du hameau; Avant d'être achetée par Jeanne et Alain Brasseur, elle n'avait jamais été occupée que par des fermiers ;

les derniers s'inquiétèrent en entendant, dans la nuit, tomber des gravats sur le plancher du grenier et quelques mois après leur départ, la poutre maîtresse ayant cédé, la toiture entière se retrouva deux étages au dessous.

Tout en haut la maison de Victoire Rouverand était en ruine depuis longtemps. Même les matériaux avaient été récupérés pour construire ailleurs. Aujourd'hui, par les soins d'André Girod, elle est en train de devenir "le petit château de Poussiels".

Donc, à partir de 1946, mes parents restaient seuls et cela dura jusqu'en 1975 (presque 30 ans). Cette année là, Jeanne,

Gisèle Chapelle raconte "son" Poussiels...

Alain et leur petit Thomas décidèrent de s'installer à Poussiels et ce fut le début de la résurrection du hameau...

En 1986, nous louions à Stéphane Clarisse le petit logement où mes grand parents s'étaient retirés. Il devait y rester 2 ans, 10 ans après, il est toujours là et, décidé à se fixer définitivement, il a entrepris la restauration de la partie Hours et Deleuze.

Puis, ce fut au tour de Christelle et de Vincent Leymarie d'apporter leur contribution à ce renouveau.

Pour notre part, c'est en 1978 que les aléas de la vie nous ont amenés à réintégrer le pays natal, encouragés par la perspective d'avoir des voisins et par le mieux-être que nous procurait la construction d'une route jusqu'au pied de la maison.

Le jour où je vis arriver là une voiture, je crus rêver tant nous avions peiné auparavant.

Voilà, inutile de dire combien je suis heureuse de voir revivre "mon" Poussiels. Je suis aussi très touchée de voir comment les enfants qui y grandissent y sont attachés autant que je l'ai été moi-même.

Gisèle Chapelle.

Interview de Gisèle Chapelle

par
la classe "d'en haut"
de l'école des Abrits.



Pourrait-on imaginer
Poussiels sans son
troupeau ?

Lundi 7 octobre 1996 l'école est allée à Poussiels. Le ramassage nous a déposé au Viala. Nous avons pris le chemin pour aller à Poussiels. Quand on est arrivé on a goûté puis on a vu Jeanne Brasseur. Et nous sommes allés voir Gisèle Chapelle qui nous a montré ses chèvres, ses cochons-d'inde et ses lapins. Les cochons-d'inde étaient très mignons on les a pris dans les bras comme les lapins d'ailleurs. Ensuite nous avons vu des moutons qui sont très peureux. On a vu le mari de Gisèle, il ramassait du raisin pour en faire du jus (si vous en voulez allez en acheter à Poussiels). Après on est allé chez Jeanne pour lui poser des questions que nous avons écrites. Après l'enquête nous avons aidé Mireille à porté les caisses avec les couverts et le repas. Nous avons mis la table et nous sommes allés chercher les petits. Ils menaient encore leur enquête ...

Karine: Le journal s'appelle "Le Vent des Bancelles", alors, pouvez-vous nous dire qu'est-ce qu'un "bancel" ?

Gisèle CHAPELLE: Alors, "un bancel", c'est une terrasse qui était cultivée. On soutenait la terre avec des murs pour pouvoir cultiver autant que possible le terrain. Ici, nous disions aussi des "barres" ou des "faïsses". C'était partout dans les Cévennes; vous remarquerez qu'il y a beaucoup de petits murs construits et tous ces murs soutenaient des faïsses ou des bancelles. Comme le terrain était trop en pente, il fallait bien le soutenir. Ces bancelles se sont fait surtout je pense quand on a planté les châtaigniers, il y a très très longtemps.

K: Est-ce que ça fait longtemps que vous êtes ici, Gisèle ?

G.C.: Moi je suis née ici en 1933.

K: Est-ce qu'il y avait beaucoup de monde ?

G.C.: Il y avait à ce moment là, en 1933, deux familles: la famille qui habitait où sont les BRASSEUR en ce moment, et puis ma famille. Mais il y a eu au début du siècle 8 familles à Poussiels de 1900 à 1914 ou 15.

Amandine: Comment cela se passait à cette époque, comment était la maison et comment viviez-vous... ?

G.C.: Ici c'était la cuisine, elle continuait jusqu'à la grande cheminée qui était tout à fait au bout, ça ne faisait qu'une seule pièce; il y avait une petite fenêtre à l'autre bout. La pièce était tout en longueur, et on ne se chauffait qu'à la cheminée. Il y avait des chambres en haut et puis il y en avait à côté parce que mon grand-père les avait fait construire. Ici c'est vraiment la partie la plus ancienne qui doit remonter à, je ne sais pas, peut-être 300 ans. Alors maintenant, tu vois, on a quand même un peu amélioré. Maintenant la pièce est petite.

K: Est-ce que vous aviez tous ces éléments de confort quand vous étiez petite ?

G.C.: Non, il n'y avait pas de frigo, il n'y avait pas de cuisinière à gaz, il n'y avait même pas de cuisinière à bois, il y avait un feu dans une cheminée, c'est tout. On suspendait la grosse marmite dans la cheminée, il y avait une grande crémaillère, on suspendait la marmite là-dessus et puis on faisait la cuisine comme ça. Cette cheminée était très très grande, la poutre allait d'un mur à l'autre.

Dans la cuisine, la fenêtre était assez grande. Il n'y avait que cette fenêtre avec en plus une petite fenêtre qui éclairait

la cheminée et un petit fenestrou qui éclairait l'évier. L'évier c'était une pierre avec deux murettes un petit peu plus surélevées pour mettre des chaudrons ou on transportait l'eau. L'eau ne venait pas jusqu'à la maison; il fallait aller la chercher à un petit béal qui l'amenait de la source. Le béal, c'est un petit canal. Tout le temps il fallait l'arranger parce que les bêtes passaient, les taupes faisaient des trous.

On se lavait dans une cuvette, on faisait chauffer l'eau et puis on se lavait. Il n'y avait pas de douche, il n'y avait même pas de salle d'eau. On se lavait dans sa chambre et les enfants se lavaient dans la cuisine à côté du feu pour qu'ils n'aient pas froid, d'ailleurs on se réunissait dans la cuisine, car c'était la seule pièce à peu près chauffée.

Juliette: Est-ce qu'il y avait des lampes ?

G.C.: Il y avait des lampes à pétrole ou des bougies. Quand je suis née, l'électricité était installée. Elle est arrivée en 1932. Il y avait deux lampes. Il y avait une lampe électrique dans chaque chambre.

K: Comment conserviez-vous les aliments ?

G.C.: On les conservait surtout dans le sel, on y conservait les légumes, les haricots, par exemple, et puis tout ce qui était cochonnaille... dans le sel ou dans la graisse.

Gina Vous n'allez pas au supermarché ?

G.C.: Eh non, les supermarchés n'existaient pas et il faut dire aussi que dans les Cévennes on mangeait de la viande assez rarement. On tuait le cochon et ça faisait la viande de toute l'année. On n'allait pas à la boucherie. De temps en temps on mangeait un lapin ou une poule, mais c'était vraiment les jours de fête.

La viande du cochon était préparée en charcuterie: pâté, saucisson. On la transformait ainsi pour que ça se conserve, parce qu'il n'y avait ni réfrigérateur, ni congélateur à l'époque. On mettait également certains morceaux dans la graisse, c'est ce qui s'appelle du confit. Maintenant on fait du confit de canard, autrefois c'était du confit de cochon. Tout était utilisé dans le cochon.

Gina: Est-ce qu'il y avait des assiettes dans le temps ?

G.C.: Ah oui, il y avait des assiettes.

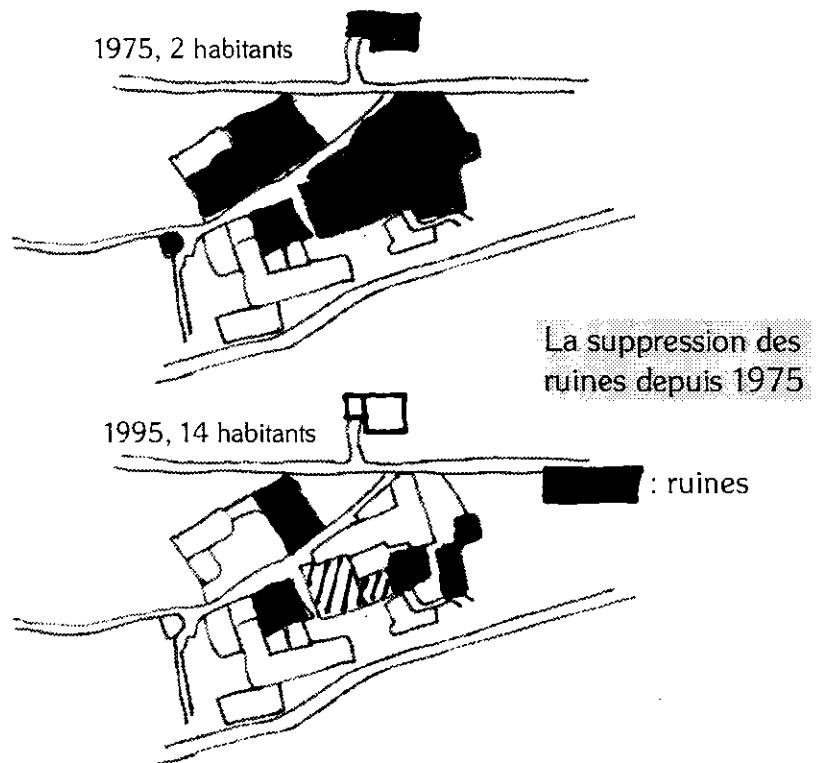
Amandine: Est-ce que les fourchettes et les couteaux étaient en ivoire ?

G.C.: Non, ils étaient en étain. L'ennui c'est qu'il fallait souvent les astiquer pour

les nettoyer parce qu'ils devenaient tout noir. Ça ne brillait pas comme l'inox !

Noé: Dans quoi portait-on l'eau dans le temps.

G.C.: On avait de très grands seaux en cuivre et on se servait de ces seaux pour y mettre de l'eau. On n'utilisait pas de seaux en plastique parce que cette matière n'existait pas.



K: Comment faisiez-vous la lessive ?

G.C.: Nous allions faire la lessive à la fontaine. Alors la fontaine était tout à fait au bout du jardin, ça faisait à peu près 100 mètres de la maison. On avait une grosse lessiveuse, un très gros baquet, on faisait dessous le feu, pour chauffer l'eau. au début quand je suis née, il y avait une auge en bois à la fontaine. Une auge c'est un tronc creusé. Et puis il y avait une grande pierre comme lavoir pour frotter le linge.

Gina: Est-ce que les pots existaient ?

G.C.: Oui il y avait de petits pots avec une queue et on les mettait dans la cheminée devant le feu pour faire les ragoûts.



Carte d'évolution des ruines de Poussiels.

●●●

K: Alliez-vous à l'école et par quel moyen de locomotion ?

G.C.: Oui, à 5 ans je suis allée à l'école au "Cros" et ça a duré un an, et puis au bout d'un an l'école a été fermée. Ensuite, je suis allée à l'école à Pénens à St Frézal de Ventalon.

Il fallait y aller à pied. Au Cros c'était pas loin. Il fallait à peu près 10 mn. Par contre pour Pénens il fallait à peu près 1 heure. Je ne faisais pas les trajets tous les jours, quand même, je dormais chez ma tante. Il y en a qui devaient faire le trajet tous les jours. Moi, j'avais la chance d'avoir ma tante qui m'hébergeait le lundi, le mardi, je revenais le mercredi soir et je retournais le vendredi matin, jusqu'au samedi soir. Nous n'avions pas école le jeudi mais lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi toute la journée.

Amandine: Et pour le repas de midi y avait-il une cantine ?

G.C.: Non, j'avais la chance d'avoir ma tante sur place, mais normalement mes copains apportaient leur repas et mangeaient - du moins quand il faisait beau - sur les marches de l'école.

Interview de Gisèle Chapelle (suite).

Noé: Et pour le chauffage ?

G.C.: Tous les matins, on allumait le poêle avec du bois puis on y mettait du charbon.

Juliette: Est-ce qu'avant ça existait les stylos ?

G.C.: Eh non, tu vois on écrivait avec une plume. Un porte-plume, une plume et de l'encre. Il fallait faire attention parce que on faisait vite des "pâtés", des taches d'encre ! On avait un encrier; il y avait un petit trou dans la table et l'encrier c'était comme un petit pot qu'on enfonçait dans ce trou. Il fallait pas le renverser !

De mon temps, c'était pas des plumes d'oie, c'était des plumes en métal. Les bureaux étaient tout en bois, et ils étaient inclinés.

Dans la classe on n'avait pas le droit de discuter.

Amandine: Comment s'habillait-on ?

G.C.: On ne mettait que des robes. Les filles ne mettaient pas de pantalon et puis on avait des tricots que nous tricotaient nos mamans. On avait tous des tabliers, même le maître. Comme chaussures, il s'est trouvé que nous étions à l'école pendant la guerre (je suis née en 1933 et la guerre a commencé en 1939 alors, tu vois j'avais 6 ans!) et on ne pouvait pas trouver tout ce qu'on voulait; alors on avait des galoches. Elles avaient la semelle en bois et le dessus était en cuir et c'était un peu plus confortable que les sabots qui étaient tout en bois. Mais quand il fallait faire une heure de chemin même les galoches n'étaient pas si faciles que ça, mais on avait l'habitude !

K: Comment séchait-on les châtaignes ?

G.C.: Dans cette petite maison, la clède, il y avait un rez-de chaussée où on faisait le feu et au dessus il y avait un plancher et sur ce plancher on mettait des châtaignes; mais c'était un plancher qui n'était pas très serré, c'était un plancher où il y avait des petits espaces. Alors la fumée montait et la chaleur de la fumée faisait sécher les châtaignes. Le feu ne devait jamais s'arrêter; on mettait des grosses bûches qui brûlaient très lentement. On mettait 50 cm d'épaisseur de châtaignes. Il fallait à peu près 3 semaines pour les faire sécher. Une fois sèches on les décortiquait. Pour cela on avait un gros appareil, on y mettait les châtaignes; il y avait comme un grand râteau qui tournait et après un certain nombre de tours on arrivait à casser l'écorce des châtaignes.

Gina: Y avait-il avait des postes ?

G.C.: Non, par contre il y avait *La Poste*. Il y avait le facteur qui venait de Vialas à pied, pas du Viala en face, non, de Vialas ! Et il faisait tout le tour de la commune; il descendait de l'autre côté là-bas par chez Daniel MATHIEU, il passait à la mairie, et puis il remontait par ici et repartait à Vialas. Comme il n'y avait pas de téléphone il nous donnait des nouvelles de toute la commune. Comme il allait dans toutes les maisons, il savait les nouvelles. Et puis on écrivait des lettres. Quand on avait quelque chose d'important à faire savoir de Poussiels au Viala par exemple, on mettait un drap. On avait des conventions: quelques jours avant on s'était dit "si je suis malade, par exemple, je mettrais le drap". C'était un signal. Il y avait un certain endroit où on tendait un drap alors là on se disait "tiens, ça va se passer comme ça puisqu'elle a mis le drap !". ■
Propos recueillis par Amandine, Juliette, Gina et Noé, avec l'aide de Karine, l'institutrice de "la classe d'en haut"

LES POISSONS, SUITE ...

L'année dernière, avec Christophe, nous avons pêché des Gambusis en Camargue. Pendant les vacances, nos poissons étaient chez Karine à Vimbouches et des petits Gambusis sont nés. Il y en avait cinq mais deux sont morts. Karine a ramené toute la famille à l'école, dans la classe d'en haut. Maintenant nous leur donnons à manger et nous les regardons grossir et grandir.

Les élèves de la classe d'en haut.

Interview de Jeanne Brasseur par "la classe du bas".

Claire: *Qu'est-ce qui vous a donné l'idée d'habiter ici ?*

Jeanne Brasseur: L'idée de départ c'est qu'on avait des chèvres là où on habitait avant et pas de terrain pour les faire manger. On a donc cherché dans les Cévennes, plus au sud, une propriété dans laquelle il y aurait suffisamment de terres pour faire manger nos chèvres. On s'est adressé à un organisme agricole qui s'appelle la SAFER qui nous a indiqué le lieu "Poussiels" en nous disant que c'était une possibilité pour nous de venir s'installer ici. Voilà 25 ans qu'on y habite.

François: *Est-ce que vous aimeriez habiter autre part ?*

J.B.: J'ai déjà habité autre part en fait. Je suis très contente d'habiter ici maintenant. J'habitais à Lyon, avant, dans une grande ville. Et après j'ai habité au Bleymard, pas dans les Cévennes, mais dans la partie de la Lozère qui est très froide.

Wladimir: *Quel âge avez-vous ?*

J.B.: Écoutes, j'ai l'âge de la Lozère, figures-toi ! Hein ! La Lozère c'est combien ? ... 48 ... Eh ben voilà !

Florent: *Est-ce vous qui avez construit cette maison ?*

J.B.: On ne l'a pas construite, on l'a restaurée. Il y avait les murs quand on est arrivés, la cheminée, la porte et rien d'autre. Il n'y avait pas de toit, donc on a refait tout l'intérieur et les toits.

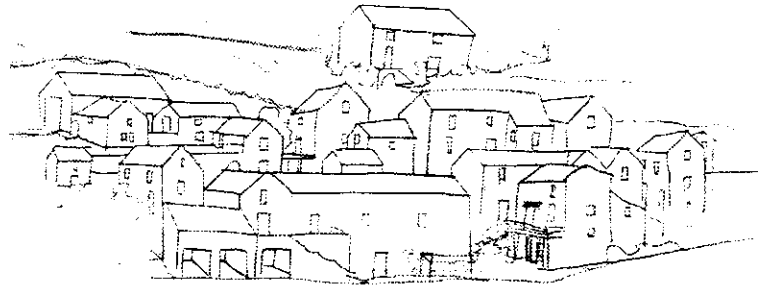
François: *Depuis quand existe cette maison ?*

J.B.: Au moins trois cents ans. Les fondations sont très anciennes, mais je ne connais pas bien l'histoire de cette maison, il vaudrait mieux demander ça à Gisèle. Je pense qu'elle a dû rester inhabitée une vingtaine d'années avant que l'on remette un toit.

Wladimir: *Faites-vous un travail ?*

J.B.: Oui, officiellement, mon statut c'est d'être agricultrice. Mais ça englobe beaucoup de choses en fait. Et entre autres dans mes activités quotidiennes j'emmène les enfants à l'école. Quant à l'agricultrice, elle transforme essentiellement les produits en jus de pommes, confitures et puis aussi les châtaignes et ce à "Verfeuille".

Verfeuille c'est la société qui fait les confitures. Et puis la CUMA c'est la structure qui fait le jus de pommes, qui est également à Génolhac, mais c'est deux structures économiques différentes. Et nous c'est les deux ! Le jus de pomme c'est par l'intermédiaire de la CUMA - la CUMA ça veut dire Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole - c'est à dire que ce sont des agriculteurs, dont font partie les parents de Morgan, Lieber, Julie Hugon, qui ont acheté du matériel agricole en commun, qui gèrent ce matériel. Et une grosse partie de la CUMA concerne la transformation en jus de fruits. Tandis que Verfeuille c'est une SARL. Ce sont quatre agriculteurs qui se sont groupés pour avoir une activité de transformation. Je suis une des familles parmi les quatre et je suis aussi une des familles adhérentes de la CUMA.



Claire: *Avez-vous des animaux ?*

J.B.: Oui, j'ai un chien, un chat, des poules et j'ai des juments (Mérens). Les juments, dressées pour être montées. On ne les monte pas parce qu'on n'est pas cavaliers, mais en fait c'est des poulinières: on les fait reproduire.

Catherine: *Avez-vous fait des études et ce que vous faites maintenant a-t-il un rapport.*

J.B.: Lorsque j'étais en ville, à Lyon, je faisais des études qui logiquement auraient dû m'amener à être professeuse ou institutrice, et puis je suis arrivée en Lozère et du coup, mes activités ont fait que j'ai arrêté mes études et que j'ai fait autre chose. C'est la découverte du pays qui a été un coup de foudre, la découverte de la Lozère. Moi je ne savais même pas que la Lozère existait quand j'habitais à Lyon, c'est pour dire; je pensais que c'était une rivière, la Lozère ! En fait on a rencontré un ami qui nous a invités à passer un week-end dans sa maison en Lozère et on y est resté. C'était vers le Bleymard. ●●●

**Rêvons à Poussiels
entièrement
reconstruit...**

●●●

Claire: Il y a beaucoup de chasseurs dans la montagne ?

J.B.: Oui, pendant la période de chasse il y en a pas mal effectivement. On en voit tous les week-end et tous les mercredis. Le jour où les enfants sont en congé d'école, on a aussi les chasseurs... Mais on a aussi beaucoup de sangliers, alors peut-être que c'est pas mal, d'une certaine façon, qu'il y ait des chasseurs... Enfin, c'est à double tranchant, c'est un long débat, je crois.

Interview de Jeanne Brasseur (suite).

Convivialité, partages et diversités : facteurs d'intégration et de dynamisme.

Lorsqu'on arrive à Poussiels pour la première fois, on risque d'être surpris par quelques malencontreuses carcasses de voitures posées là, à l'entrée du hameau, comme prêtes à partir à la ferraille et laissant supposer à l'individu un no man's land façon cévenol. En plus, cette minuscule route en forme de cul-de-sac "oblige" quiconque à revenir sur ses pas.

Pourtant, la "production d'épaves" est bien synonyme d'activités économiques des plus diverses. Engins de débroussaillage et de déneigement, véhicules utilitaires, camionnette à plateau, taxi scolaire, sans oublier les automobiles personnelles sont bien les outils essentiels et impératifs de la vie à la campagne aujourd'hui.

A Poussiels, il n'est pas rare de partager les repas ou les soirées avec les habitants du hameau créant ainsi une dynamique de projets tels que achats de matériels en commun ou chantiers d'intérêt général, permettant également une intégration plus facile et surtout des rencontres plus approfondies avec ses propres voisins.

Avec une diversité de compétences et de savoir-faire, et des équipements au goût du jour, les habitants de Poussiels mènent une vie agréable et plaisante dans un environnement toujours en cours de rénovation.

Stéphane Clarisse.

Morgan: Y avait-il les meubles quand vous êtes arrivés ?

J.B.: Non, il y avait juste la porte, telle qu'elle est là. Ici il y avait une montagne avec des arbres qui y poussaient dans la maison! C'était une ruine, comme les ruines qu'on voit partout.

François: Trouvez-vous vos voisins gentils ?

J.B.: Oui, oui, ça va très bien avec les voisins. Très très bien, aucun problème. Je suis sûre de moi, surtout sachant qu'il y a

des endroits où il y a des problèmes avec les voisins... Je sais qu'ici on est particulièrement bien dans ce village au niveau du voisinage. On se réunit souvent, on fait des choses en commun. On a beaucoup d'atomes crochus et en fait on essaie de réaliser ça par du concret, c'est à dire l'achat de matériel en commun: achat d'un brouette à chenille, l'année dernière un motoculteur Avec Christelle nous avions acheté en commun un sèche linge, parce que entre nanas, on s'entraide. Par ailleurs la construction d'un bassin pour l'arrosage des jardins s'est fait en commun, et nous avons en projet l'alimentation collectif en gaz.

Et puis on passe pas mal de moments ensemble... Les "moules - frites" par exemple, la dame qui est du Nord va vous parler des moules-frites.

Christel HYPACE: Ah ! les moules-frites annuelles! Stéphane, qui habite en dessous, organise tous les ans depuis trois ans un moules-frites où tous les habitants du village sont invités.

Morgan: Combien d'enfants avez-vous ? Aiment-ils vivre ici ? Ont-ils des activités dans les Cévennes.?

J.B.: Les deux grands garçons, les deux frères d'Estelle sont allés à l'école des Abrits quand ils avaient votre âge, ils y sont allé de la maternelle au CM2 et en fait, je crois qu'ils ont passé une petite enfance très bonne à tel point qu'ils ont essayé de trouver une activité pour rester par là.

Claire: Est-ce que vous aimez votre travail ?

J.B.: Oui. En fait, j'aime bien ma vie ici, alors ma vie et mon travail ça se chevauche, ça se recoupe c'est indissociable donc je suis bien dans ce que je fais, quoi.

Catherine: Avez-vous un rôle dans la commune ou dans le hameau ?

J.B.: Dans le hameau j'ai un rôle au même titre que tout le monde et dans la commune je suis conseillère municipale depuis les dernières élections pour six ans.

Catherine: Qu'est-ce qui manque le plus à Poussiels ?

C.H.: Peut-être, l'intérêt de la ville! **J.B.:** Oui, moi aussi au début je disais ça... Quand je suis arrivée ici je disais le cinéma, le théâtre, et puis finalement, au fil des années, je ne sais pas si c'est par paresse ou par habitude, mais ça ne me manque plus tellement. ■

Propos recueillis par Claire, Florent, François, Morgan et Vladimir, avec l'aide de Catherine, leur institutrice.

Interview de Christel Hypace par "la classe du bas".

Florent: *Trouvez-vous que le village est perdu ?*

Christel Hypace: Quand je suis arrivée, il y a dix ans -avant, j'habitais dans la région Nord-Pas-de-Calais -, j'ai trouvé que c'était très isolé et puis après je me suis habituée à me déplacer. C'est vrai que c'est un peu loin de tout. De l'école, des magasins, des loisirs, mais c'est loin aussi des embouteillages et du bruit!

Catherine: *Que faites-vous maintenant ?*

C.H.: Ici dans les Cévennes, je suis infirmière à domicile. Et ça a une relation avec mes études dans le Nord. Une fois mes études terminées, je suis venue travailler dans les Cévennes.

Claire : *Pourquoi avez-vous choisi d'habiter ici ?*

C.H.: Parce qu'il fait beau, qu'il y a du soleil, qu'il fait plus chaud que dans le Nord, qu'il y a des montagnes alors que dans le Nord c'est tout plat!

François: *Avez-vous construit votre maison ?*

C.H.: Oui puisque c'était une ruine, donc on a remonté les murs, on a remonté les toits...

François: *Depuis quand existe cette maison ?*

C.H.: Je ne sais pas du tout. C'est une maison de famille que mon mari a racheté à ses parents qui n'y habitaient pas. Ils avaient une maison sur une autre parcelle. Ils avaient acheté une maison de vacances en fait, plus bas dans la commune ils ne sont pas originaires d'ici non plus. Donc je ne sais pas du tout.

Morgan: *Combien d'enfants; avez-vous et aiment-ils vivre ici ?*

C.H.: J'ai deux enfants qui sont petits encore. Je pense qu'ils sont très contents aussi de vivre ici, mais ils ne connaissent pas d'autres endroits. Ils ont six ans et quatre ans.. Mon mari a, lui, deux autres enfants qui sont eux, beaucoup plus âgés, dont la fille aimerait bien vivre par ici.

Catherine: *Il y a combien d'habitants permanents à Poussiels ?*

J.B.: Il y a 14 habitants permanents, mais qui ne travaillent pas tous ici, puisque Stéphane travaille à Mende, Marie-Ange aussi; et dans la commune il y a 55 habitants en permanence.

Claire: *Avez-vous des animaux ?*

C.H.: Non, je n'ai pas d'animaux, aucun. Je n'ai plus de chien, je n'ai plus de chat. Il n'y a que les chats sauvages du village!

Propos recueillis par Claire, Florent, François, Morgan et Wladimir, avec l'aide de Catherine, leur institutrice.

POUSSELS SOUVENIRS D'ENFANCE.

Je peux écrire, en parodiant à peine André Gide: "C'est là qu'est née ma mère et c'est là où je suis venu tout enfant".

Nous habitons au Viala mais Poussiels, en face, était la maison de mes grands parents maternels, de ma tante Léoncie et de mon oncle Emile Servières, les parents de Gisèle. Poussiels était, au sens fort du terme, "la maison mère".

Les quatre filles Vidal, avec mari et enfants (peux nombreux) s'y retrouvaient autour de repas plantureux pris dans la salle à manger à laquelle on accédait par la cour intérieure actuellement abandonnée au profit de la terrasse récente ouverte vers le soleil et la vallée. J'ai encore à la mémoire et certainement à la vue et au goût les plats familiaux couramment servis et toujours grandement appréciés: la tête de veau, plat de luxe, les gros haricots soisson (les "florios") dont mon oncle Jean Monier, raffolait, le civet de lièvre plus rare toutefois.

Le papé Henri (mon grand père maternel) était la figure emblématique: ancien maire de Saint-Andéol il avait occupé cette fonction pendant la première guerre et avait eu la lourde et sinistre mission d'aller, avec les gendarmes, annoncer, dans telle ou telle famille la mort du fils "au champ d'honneur";

Il avait l'allure de ces propriétaires terriens un petit peu hobereaux. La grand-mère Georgina comme toutes les femmes de l'époque nourries de l'éducation protestante était beaucoup plus réservée ce qui ne l'empêchait pas, de temps à autre de hausser le ton. Colère serait peut-être excessif mais tout de même...

Mes souvenirs les plus marquants se situent au début septembre 1939.

Mon oncle Emile était mobilisé, mon père venait de l'être le 02 septembre, ces hommes "partis à la guerre" laissaient femme et enfant à la garde du "papé et de la mamée". et nous nous sommes trouvés, avec ma mère, à Poussiels. Quelques jours après le départ des soldats, le 5-10 sept (?), arrive un ordre de réquisition du cheval qui était à la ferme. Le grand-père Vidal, ancien soldat dans la cavalerie, ancien maire, à 75 ans passés, selle la bête, la monte et se rend à Ispagnac, au rendez-vous fixé. Il récupère la selle et revient à Poussiels... à pied (le trajet a été écourté par une âme charitable qui l'avait pris en voiture sur le chemin). On a sû plus tard, que ces bêtes maltraitées, plus ou moins abandonnées étaient mortes de faim et de soif...

Que dire de cet effort, de ce sens démesuré du devoir et du sacrifice 50 ans plus tard !

Encore une autre anecdote, un peu plus tard, en pleine guerre 42-43: Le grand-père, grand chasseur, aimait aller à "l'espère" des écuries qui occupaient le grand noyer planté alors là où se trouve maintenant la petite maisonnette occupée par Basilio et sans autres formes de procès s'installait à la fenêtre au fond de la longue pièce. Les coups de fusil faisaient trembler les carreaux mal fixés et la grand mère s'insurgeait. Un jour, un coup de feu plus fort que les autres. A-t-il atteint l'écurie ? Je n'en ai pas le souvenir mais un carreau ébranlé par la déflagration tombe en miettes. Vous imaginez la suite et les remontrances qui ont suivi.

J'avais, quant à moi, comme camarades de jeu Aimée et Raymond Pit, tante et père de notre ami Denis Pit. Ils habitaient, avec leurs grands parents Camille et Céline Hugon dans la maison actuellement Brasseur.

J'étais relativement polisson et un soir que ma tante Léoncie (la mère de Gisèle) traitait une vache assise sur un petit tabouret qu'elle avait pour habitude d'incliner vers l'avant laissant en l'air les deux pieds de derrière, j'arrive subrepticement et ramène les deux pieds sur le sol. Vous imaginez la scène: la trayeuse par terre, le seau de lait renversé et, comme pour le grand père - mais en pire - les représailles qui ont suivi.

Je vais arrêter là, ne voulant pas abuser de la bonne volonté du lecteur mais un dernier souvenir, peut-être le plus fort et quitte à m'attirer les gros yeux des acteurs, bien présents parmi nous: le mariage de Gisèle et Raymond.

Ce n'est plus tout à fait un souvenir d'enfance mais c'est un souvenir superbe - la fête cévenole dans sa splendeur: les familles Chapelle et Vidal/Servières réunies. La tête de veau, toujours elle, au milieu de la table, les chants, les histoires, la nuit de liesse. Je ne pense pas avoir jamais connu l'équivalent dans ce genre. Ce qui me fait conclure avec Dante: "Un souvenir heureux est peut-être, sur terre, plus vrai que le bonheur".

Étienne PASSEBOIS.

Christian et Sabine, pour une agriculture biologique.



*Ils sont depuis longtemps
consommateurs de
nourriture biologique et
leur préoccupation a
toujours été de ne pas
empoisonner la terre, les
hommes et à fortiori les
paysans qu'ils sont
devenus !*



Nom : CLERMON
Prénom : Christian
et
Nom : DELCLOS
Prénom : Sabine
Adresse :
Les Espérelles,
48240
Saint Frézal de
Ventalon
Téléphone :
04. 66. 45. 57. 00.
Signe particulier :
plantent des espèces
oubliées de fruits et
aiment trop la terre
pour l'empoisonner par
une agriculture
chimique.
Bise art - Blizart ...

Le trimestre
dernier, nous ouvrons,
avec une artiste de la
mosaïque, cette
nouvelle rubrique
destinée à vous faire
découvrir ceux qui,
dans nos parages, ont
une activité créatrice
qu'ils mènent avec
passion.

Il nous a paru
opportun de publier le
reportage ci-contre
dans la rubrique "Bise
art - Blizart", tant la
passion que Sabine et
Christian vouent à leur
entreprise, est proche
de l'art.

Mais, au fait,
qu'est-ce qu'un
artiste... ?

“Une nature propre, l’absence d’urbanisme, de l’eau en abondance, un beau point de vue, bref, tout ce qu’il faut pour se maintenir en bonne santé”.

Depuis trois ans, Christian CLERMON, apiculteur dans les Monts Lacaunes, cherchait une propriété à acheter lui permettant de devenir paysan à part entière.

Ses exigences ? Une nature propre, l’absence d’urbanisme, de l’eau en abondance, un beau point de vue, bref, “tout ce qu’il faut pour se maintenir en bonne santé”.

C’est au hameau des Espérelles qu’il s’est donc installé il y a tout juste 6 ans avec sa compagne Sabine et leurs quatre enfants. Ils ont démarré ensemble un travail de pionniers pour débroussailler la succession de roncières et de genêts qui s’offraient à eux sur 28 hectares.

Leur activité agricole s’est organisée autour de quatre productions : la châtaigne, les pommes et leur jus, le miel et le maraîchage.

Pourquoi ces choix ?

La châtaigne : Parce que la propriété offrait plus de quatre hectares de châtaigneraie et qu’une châtaigneraie entretenue c’est magnifique !

Les pommes : Créer un verger de fruits oubliés (du commerce) faisait partie des rêves de Christian pour qui le fruit est un aliment primordial. Il a donc choisi de planter quatre variétés cévenoles : la Cabusse, la Reinette d’Anboulne, la Bouscasse de Bres et la Rouget de Born. Enfin, le jus de pomme s’est imposé par l’existence toute proche et si active de la CUMA du Ventalon.

Le miel : Christian ramenait des monts Lacaunes son expérience et ses 150 ruches !

Le maraîchage : Christian et Sabine, végétariens, avaient aussi une solide pratique de jardinage et c’est la demande sur place, aux Espérelles, qui les a incité à passer le cap du petit maraîchage en élargissant la production familiale sur 2000 m².

Enfin ils pratiquent des semis d’abricotiers, pêchers et pruniers et ont en projet d’ouvrir quelques chambres d’hôte.

Toutes ces productions suivent les exigences rigoureuses du cahier des charges de l’agriculture biologique “Nature et Progrès”.

Pourquoi ?



Les Espérelles, un bien bio hameau !



De bons produits et...

●●● Christian et Sabine sont depuis longtemps des consommateurs de nourriture biologique et leur préoccupation a toujours été de ne pas empoisonner la terre, les hommes et à fortiori les paysans qu'ils sont devenus. Le choix de l'agriculture biologique était donc évident. Il ne pouvait pas en exister d'autre pour des gens convaincus que l'agriculture chimique et productiviste ne mène qu'à l'impasse, alors que l'agriculture biologique peut être une réponse au chômage, à l'appauvrissement des sols, à la pollution de l'eau et de l'air et enfin à la santé.

"On doit intervenir à notre échelle même si nous sommes peu nombreux à avoir ces convictions. Quand on a pris cette conscience, on ne peut pas agir autrement envers la nature. Qu'est-ce qu'on va trouver dans nos assiettes, sinon?"

La "bio" c'est aussi se créer un environnement et un travail "humains": le but n'étant pas de travailler 60h par semaine même si les heures de travail ne sont pas comptabilisées pour leur rentabilité.

"Nous produisons ce que nous voulons, ce que nous pouvons et nous proposons ce que nous avons. Je ne suis surtout pas agriculteur pour le côté économique! J'ai choisi cette vie qui me plaît, qui me satisfait par les résultats observés sur mes arbres et mes terres".

Sabine et Christian ont cherché à être reconnus dans leur pratique en demandant à bénéficier de la "mention Nature et Progrès" grâce à un contrôle annuel qui leur coûte 2.000 F, bien qu'ils contestent le système actuel qui obligent

ceux qui ne polluent pas à payer pour le prouver !...

L'agriculture biologique exige la conformité de tous les apports extérieurs sur l'exploitation: Ils

produisent donc presque tous les plants de légumes - savez-vous que les plants de pépinières intensives reçoivent deux traitements préventifs par jour !?! - de plus en plus de graines, le reste est acheté à des semenciers biologiques.

Les jardins sont fumés avec un compost de feuilles et de bogues de châtaigniers et de crottin non paillé des trois juments qui mangent le foin coupé sur l'exploitation. le compostage est un élément essentiel de l'agriculture biologique. Il vise à nourrir non pas les plantes directement, mais les micro-organismes du sol qui élaborent et fournissent aux plantes tous les éléments dont elles ont besoin.

Aucun traitement n'est pratiqué, pour l'instant, en arboriculture. En maraîchage, cela se réduit à un peu de bouillie bordelaise et des huiles essentielles sont envisagées pour renforcer les ruches. Les insectes parasites sont ramassés à la main, les ravageurs (blaireaux, fourmis) supportés. Les années pluvieuses certaines plantes ont tendance à avoir des maladies cryptogamiques: c'est normal. Christian cherche à réguler le mal, sans plus: "Il faut accepter que chaque année un légume donne moins qu'un autre qui va rattraper". Ce fonctionnement interdit, par contre, d'être en contrat avec une centrale d'achat qui exige des quantités précisées à l'avance.

Les juments sont complémentées vermifugées et soignées avec les produits du laboratoire Herbo-Vital (100% à base de plantes) et les conseils des vétérinaires homéopathes de l'association "Cheval Libre".

Le chancre du châtaignier est traité par souche hypo-virulente.

La terre, souple, est labourée le moins possible, juste griffée.

Quand il aura gagné un peu plus de place sur la friche, Christian voudrait favoriser l'auto-fertilisation de la terre par la rotation: jachère, engrais vert enfoui et maraîchage.

Sabine et Christian reconnaissent qu'il est difficile de sortir un revenu de l'agriculture telle qu'ils la pratiquent (petites surfaces, diversité de produits). Mais, finalement, un "gros" agriculteur surendetté par des investissements énormes ressort-il plus de revenus qu'eux, après avoir brassé beaucoup plus d'argent?

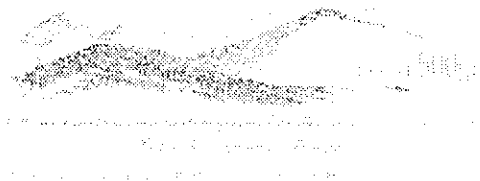
"De toutes façons, nous ne sommes pas exigeants: nous n'avons pas de besoins pour nous-mêmes; il nous suffit de tenir les dépenses obligatoires et de pouvoir aider les enfants".

Pouvoir choisir son travail en accord avec son idéal de vie, n'est-ce pas là la plus grande des richesses ?

Ghislaine GUIGNIER

... une belle étiquette !

Le Jardin de Christian et Sabine



... Lorsque la Santé Publique se heurte à des intérêts économiques et politiques majeurs ...!

La maladie de la vache folle apporte aujourd'hui trois enseignements:

1) La découverte de nouveaux agents transmissibles, les prions qu'on ne connaissait pas et qui ne sont ni bactéries, ni virus, ni champignons.

2/ Une nouvelle maladie humaine atteignant le cerveau et acquise par l'ingestion de viande animale contaminée.

3) La difficulté du contrôle de la chaîne alimentaire au niveau international.



C' est maintenant clair, des chercheurs britanniques l'ont montré, la maladie de la vache folle peut se transmettre à l'homme. La barrière inter-espèce n'est pas infranchissable pour les agents transmissibles non conventionnels. C'est ainsi que l'on appelle les agents qui

La maladie de la vache folle.

induisent la maladie de la vache folle. Ce ne sont pas des virus. On les nomme prions. Leur nature est encore l'objet d'investigation. Leur grande résistance vis à vis des procédés habituels de désinfection expliquent les accidents de contamination observés chez l'animal et chez l'homme, par l'utilisation d'aliments infectés (farines) ou de tissus contaminés. La maladie de la vache folle fait partie d'un ensemble de maladies induites par les prions. Ces maladies se caractérisent par une atteinte très spécifique et limitée

du cerveau appelée encéphalopathie. L'incubation est très longue contrastant avec une évolution mortelle dans un délai court après le début des premières manifestations.





La tremblante du mouton :

On connaît depuis le début du 18ème siècle la tremblante du mouton. Elle touche des animaux de 2 à 5 ans. Elle débute généralement de manière insidieuse par des troubles du comportement (léthargie ou excitation), puis par des troubles de la coordination des mouvements, des tremblements et des démangeaisons. La durée de la maladie, une fois apparente est de 1 à 2 mois. Cette affection atteint tous les continents. Seules l'Australie et la Nouvelle-Zélande en semblent indemnes.

La maladie du vison:

Chez le vison le premier foyer d'infection a été reconnu en 1947 dans un élevage aux États-Unis. La contamination s'était faite par l'alimentation à base de viande de moutons ou de bovins infectée. D'autres animaux présentent une maladie analogue comme le chat ou les ruminants sauvages: le cerf, l'élan, le daim, le chevreuil et le grand kudu.

de 3 et 6 ans par des troubles du comportement, de la posture (port de tête anormal), des mouvements anormaux à la marche et un dépérissement progressif. L'épizootie est liée à l'utilisation de farines alimentaires d'origine animale (mouton ou bovin) contaminées pour nourrir les vaches laitières. Les procédés de fabrication de ces farines ont changé au début des années 80. L'absence d'inactivation des prions, pour les carcasses de moutons atteints de tremblante, est à l'origine de l'épizootie. La maladie de la vache folle est aussi appelée encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Cette appellation signe simplement l'atteinte du cerveau qui à l'examen présente l'aspect d'une éponge. La contamination du cerveau par les prions entraîne la mort des cellules nerveuses par dégénérescence.

La maladie chez l'homme:

Chez l'homme plusieurs types d'encéphalopathies ont été décrits et éclairent à la fois sur le mode de transmission et sur la susceptibilité à développer l'affection. L'exemple le plus frappant est celui du Kuru en Nouvelle-Guinée.

Le Kuru:

Au cours de rites funéraires cannibales, les Fores, des Papous, consommaient les cadavres. La maladie, le Kuru, s'installait insidieusement. Les papous présentaient des tremblements généralisés et des troubles de l'équilibre puis une dégradation progressive de l'état général avec décès en moins d'un an. L'arrêt des pratiques cannibales s'est accompagné d'une disparition progressive des cas de Kuru, confirmant ainsi la transmission inter-humaine. De manière très curieuse les chercheurs constataient qu'une population voisine, partageant les mêmes rites mortuaires cannibales, ne développaient pas le Kuru. Ils en déduisirent alors que l'exposition à l'agent transmissible ne suffisait pas pour développer la maladie. Les Fores avaient une structure génétique qui les rendaient susceptibles de développer le Kuru à l'inverse de leurs voisins.

La maladie de la vache folle... (suite)

La maladie de la vache folle:

La maladie de la vache folle est apparue en Grande-Bretagne en 1986. Dix ans plus tard, plus de 150 000 cas étaient reconnus. Seuls des cas isolés ont été déclarés dans d'autres pays, principalement en France, en Irlande et en Suisse. L'affection se déclare entre l'âge

La maladie de Creutzfeldt-Jakob:

Chez l'homme, un autre exemple est connu sous le nom de maladie de Creutzfeldt-Jakob décrite par ces deux auteurs en 1920. Cette affection touche aussi bien la femme que l'homme entre 50 et 75 ans, dans toutes les régions du monde, pour 0,5 à 1 cas par an et par million d'habitants. L'expression de la maladie est assez diverse. Elle commence par une détérioration mentale progressive atteignant la mémoire, le jugement, l'humeur et le comportement, isolée ou associée à des signes neurologiques touchant principalement le cervelet et les yeux. L'évolution vers la démence est fatale en 2 à 6 mois.

La maladie liée à l'hormone de croissance extractive:

Des cas de maladie de Creutzfeldt-Jakob ont été décrits chez l'enfant après utilisation d'hormone de croissance. Cette hormone de croissance contaminée était extraite d'hypophyse d'animaux affectés. La période d'incubation peut aller de 5 à 35 ans. L'expression de la maladie se rapproche de celle du Kuru. Aujourd'hui l'utilisation de cette hormone extractive est interdite. L'hormone de croissance est maintenant fabriquée par génie génétique.

Les prions:

Les prions sont des agents transmissibles de très petite taille (15 à 40 nanomètres) (1 nanomètre = 0,000001 centimètre). Leur résistance à la chaleur est très élevée. Une recommandation internationale (autoclave à 136 ° celsius pendant 18 minutes) a été édictée pour assurer la sécurité microbiologique des produits biologiques utilisés chez l'homme ou chez l'animal. L'action des prions serait liée à l'accumulation d'une protéine normale des cellules nerveuses et à la modification de ses propriétés. Cette protéine aux propriétés ainsi altérées serait impliquée dans le processus de dégénérescence des cellules nerveuses. Le degré d'infectiosité des tissus a été classé par l'organisation mondiale de la santé. Le tableau ci-contre montre le degré d'infectiosité selon le type de tissu considéré.

infectiosité	tissus
haute	cerveau, moëlle épinière.
moyenne	rate, ganglions, amygdales, intestin grêle et colon initial, placenta.
faible	hypophyse, colon (initial exclu), surrénale, muqueuse du nez.
minime	thymus, moëlle osseuse, foie, poumon, pancréas, liquide céphalo-rachidien.
non détectable	autres, dont lait, muscle, cœur, rein.

Des enjeux majeurs de Santé Publique:

Ce mois-ci les chercheurs britanniques ont apporté la preuve de la transmission de la maladie de la vache folle à l'homme. Quatorze cas de décès de jeunes adultes de moins de quarante ans ont été rapportés en Grande-Bretagne et deux cas en France. Les enjeux de Santé Publique qui en découlent sont clairs. Les mesures de bon sens concernent la destruction effective des farines contaminées et également l'abattage du cheptel atteint. Ces mesures se sont heurtées à des intérêts économiques et politiques majeurs. La crise actuelle qui s'est ouverte à la commission de Bruxelles et qui a été à l'origine de la création d'une commission d'enquête parlementaire en témoigne. On a pu constater la timidité et le retard des mesures prises par la communauté européenne devant le non-respect des directives: l'écoulement des stocks britanniques de farine contaminée sur le continent, dont 1640 tonnes en France, par des intermédiaires peu scrupuleux, la suspension récente des mesures d'abattage par les anglais, la persistance de la vente de carcasses d'animaux contaminés. Ces aspects illustrent les difficultés du contrôle au niveau européen de la chaîne alimentaire. Ils pointent les domaines où la Santé Publique se heurte à des intérêts contradictoires. Le développement d'une politique européenne volontariste et efficace est urgente pour endiguer une épidémie annoncée.

Dr. Paul LANDAIS.

Un sentier destiné à présenter les végétations naturelles et introduites dans ce coin de la Vallée Longue.



Sentier de Champernal

Les promeneurs habitués du CFD sur notre commune ont remarqué le panneau "Sentier d'interprétation des quatre bruyères" au pont de Champernal ainsi que 12 poteaux numérotés disposés le long des 2 Km de ce sentier en boucle. Sans explication, cela fait un peu sec lorsqu'on se trouve devant un numéro !

Il renvoie à un paragraphe correspondant de la fiche (cf. rubrique "ah lisez" du Vent des Bancelles n° 31) éditée par le Parc National des Cévennes créateur de ce sentier destiné à présenter les végétations naturelles et introduites dans ce coin de la Vallée Longue. On peut se procurer cette fiche dans les centres d'information du P.N.C. (ainsi que chez Lily MERLIN de Cessenades).

Pourquoi avoir créé un sentier à cet endroit et pourquoi avoir choisi de parler de la végétation ?

Cette partie amont d'un Gardon présente plusieurs attraits:

- Une boucle du C.F.D. permet un point de départ sur la RN 106 disposant d'aires de stationnement à proximité (et d'un joli coin de baignade).

- Toutes les expositions sont représentées, de la plus sèche à la plus humide, tempérant ainsi, le cas échéant, l'influence méditerranéenne.

- De nombreux milieux écologiques voisinent et montrent des stades différents de colonisation par la végétation naturelle, depuis les genêts jusqu'au chêne vert en passant par les bruyères, les pins et les bouleaux selon le cas.

- Les traces de l'occupation humaine antérieure sont encore bien visibles tant sur le plan de la végétation (châtaigniers, fruitiers, pin maritimes) que sur celui de l'aménagement du territoire: chemin, bancelles, béals, gourgues, ponceaux et bien sûr CFD (on pourra aussi regretter les traces de l'invasion humaine estivale en bordure de la 106 avec ordures et papiers toilette en abondance).

- Quelques végétaux bien visibles toute l'année sont mis en avant sur le plan de leur adaptation écologique au milieu. On a évité de parler des plantes annuelles dont la floraison précoce et fugace en région méditerranéenne frustrerait le visiteur estival.

Deux heures, fiche en main, suffisent amplement pour effectuer cette petite boucle qui ne présente aucune difficulté.

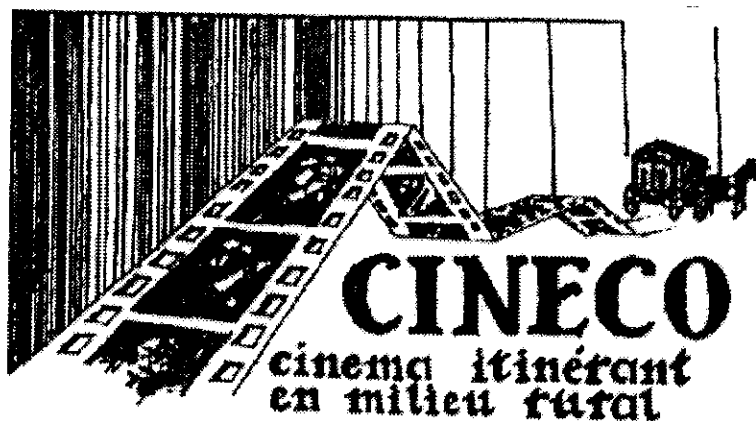
Bonne balade !

Yves MACCAGNO.

P.S. : Maintenant que j'ai fini la rédaction de ces quelques lignes il ne me reste plus qu'à prendre un bartassier et un sécateur pour effectuer l'opération annuelle de réouverture du sentier. Car une des caractéristiques de la végétation cévenole (en particulier les ronces, les fougères et les genêts) est d'avoir une dynamique de propagation absolument extraordinaire ! Mais là, je n'ai pas besoin de vous faire un dessin ...

Un apport culturel non négligeable pour nos zones rurales.

L'association CINECO, association loi 1901 de cinéma itinérant en milieu rural, est née en 1983 et poursuit son "itinérance". Ce qui motive les bénévoles de CINECO, c'est de réaliser un fragment de la vaste utopie des avantages de la ville à la campagne en réussissant à projeter dans de minuscules villages des Cévennes les mêmes films que ceux qui sont à l'affiche des grandes villes.



CINECO cinéma itinérant en milieu rural

Équipée d'un matériel de projection 35 mm portable, l'association peut avoir accès à tous les films du marché. Cet investissement a été réalisé avec l'aide des communes concernées et les institutions compétentes; il permet de passer d'une programmation restreinte en 16 mm à un choix de films illimité.

Comment ça marche ?

Un film loué pour une semaine passera chaque soir dans un village différent grâce à un système d'acheminement du matériel; dans chaque village une équipe de bénévoles va chercher le matériel dans le village précédent et s'occupe de la projection sur place.

Vincent, employé maintenant en contrat consolidé, s'occupe de la location des films, de la préparation de la trésorerie, de la publicité, de l'élaboration des programmes, d'assurer l'arrivée et le départ du film de CINECO.

L'association CINECO reste, treize ans plus tard, fidèle à son statut et ses objectifs de départ. Son statut: celui d'une association loi 1901 ne faisant pas de bénéfices; s'il y en a, ils sont immédiatement réinvestis dans du matériel.

- Ses objectifs de départ: emmener le septième art à nous et grâce à nous; se faire plaisir en voyant des films de qualité et rendre ces moments de projection plus attrayants que la tâche.

Conscientes de l'apport culturel que nous amenons en zone rurale, les collectivités locales, départementales et régionales, le ministère de la Culture par l'intermédiaire du Centre National de la Cinématographie, soutiennent notre effort par différentes aides (subventions hors fonctionnement, primes à l'animation).

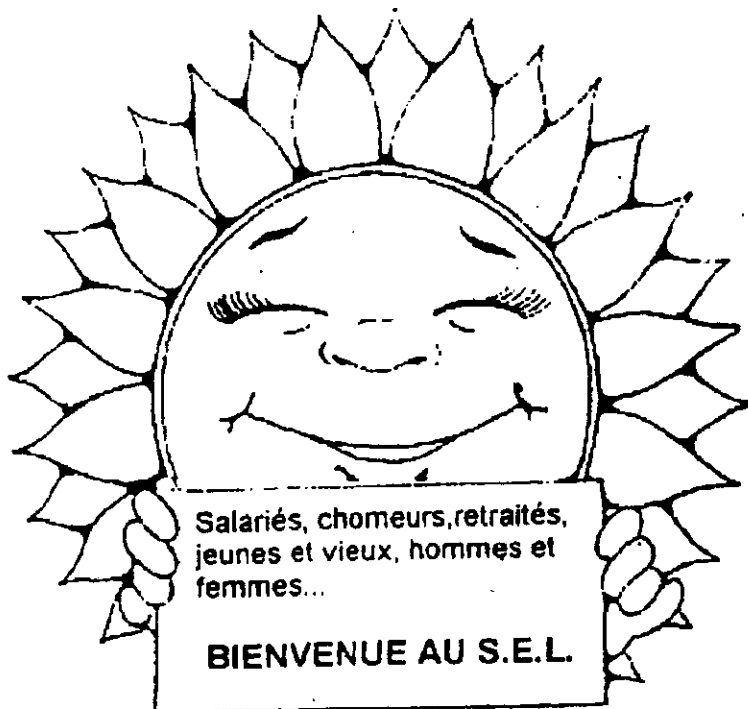
Ces aides sont la justification du travail des bénévoles qui agissent hors de toute notion commerciale de rentabilité et elles sont, d'ailleurs, la règle en milieu associatif.

Elles nous motivent toujours davantage dans la recherche de qualité.

Pour plus de renseignements sur CINECO: Hélène HIBLE 04-66-45-40-06; Vincent KOPF 04-66-45-94-41 (vous pouvez vous faire envoyer gratuitement le programme des prochains films en contactant Vincent)

Hélène HIBLE..

Voici la suite (...et fin) de notre dossier sur les Systèmes d'Échanges Locaux.



Le S.E.L... face aux législations économiques et sociales.

Aperçu juridique sur le SEL d'après une étude proposée par le REAS (Réseau d'Economie Alternative et Solidaire), une documentation prêtée par la DDTE 31 (Direction Départementale du Travail et de l'Emploi) et un article du Particulier N° 861 Octobre 1994 "Travailler pendant le chômage" pages 34 à 38.

"Est-il permis d'échanger ? C'est la première question que beaucoup se posent.

" L'échange aux yeux de la Loi : L'échange est un contrat par lequel les parties se donnent respectivement une chose pour une autre (article 1702 du Code Civil). Ce qui signifie que le troc est reconnu et même codifié par cette loi. Quand les services sont ponctuels, ils ne peuvent être considérés comme du travail au noir. Et on peut même échanger des locations de maisons."

Le SEL et la Législation Sociale

Le Code du travail (art. L 324, 9 à 14 et Circulaire du 08/10/1987) pose l'interdiction du travail clandestin. Sont toutefois autorisés les travaux bénévoles d'entraide et les activités ponctuelles exercées par des particuliers pour des particuliers (RÉAS page 6).

Pour caractériser le contrat de travail, il est évidemment nécessaire de montrer l'existence d'un lien de subordination juridique. Mais lorsqu'il s'agit d'exclure le caractère gratuit d'une activité, l'existence d'un lien de subordination est insuffisante. Rien n'empêche, en effet, qu'une personne se mette gratuitement au service d'une autre et réalise sous son contrôle et sa direction un travail bénévole.

La Cour de Cassation a reconnu une telle éventualité dans un arrêt du 20 Mars 1980 (Bull V, N° 283, page 217) : l'existence d'un lien de subordination a ainsi été considérée insuffisante pour assujettir aux assurances sociales un maçon qui aidait son voisin à édifier une clôture (DDTE 31, page 110 - Les associations et le Droit Social)..

La jurisprudence distingue l'entraide ponctuelle ou le coup de main amical de la relation de travail rémunéré en prenant en compte la permanence de la stabilité de la relation.

En effet, si la réciprocité des services rendus (...) leur caractère habituel, la fréquence de l'aide entre deux personnes (cf Cass. Soc. 24 Avril 1952,

Bull N° 336, page 247) permet de requalifier une situation d'entraide apparente en travail rémunéré, il n'en est pas de même lorsqu'est relevé le caractère ponctuel de l'aide. Ainsi, l'aide apportée par le locataire d'un immeuble à l'entrepreneur chargé de réparer sa cheminée, de façon ponctuelle et pour une réalisation particulière constitue une aide bénévole (Cass. Soc. 10 Janvier 1963, Bull. IV, N° 52, Page 42), (DDTE 31, page 113).

Pour les salariés :

Parcequ'ils sont déjà cotisants, les différents organismes sociaux ne leur demanderont probablement pas de rendre des comptes.

Pour les chômeurs indemnisés :

Les personnes bénéficiant d'un revenu de remplacement doivent signaler que leur activité est un service bénévole occasionnel et de courte durée qui laisse tout loisir à une recherche d'emploi (cf lettre de M. BON aux directeurs de l'A.N.P.E du 26.04.94).

Chacun doit savoir que l'UNEDIC accepte qu'un chômeur touche une rémunération pour un travail dès lors que sa rémunération financière ne dépasse pas 70% de son ancien salaire brut (Le Particulier oct. 1994, page 34).

Pour l'ANPE, il est interdit de travailler plus de 77,30 heures par mois sous peine de radiation, mais cette dérogation n'est pas automatique. Mieux vaut donc demander au préalable l'accord de votre agence locale et de vous le faire confirmer par écrit (Le Particulier oct. 1994, page 35).

Pour les chômeurs sans allocations :

Retenons simplement qu'il est préférable de ne pas dépasser 77,30 heures par mois. Respectons la Législation du travail, échangeons et entraïdons-nous...

Pour les chômeurs en contrat C.E.S

Les C.E.S sont à mi-temps, l'autre mi-temps devant être consacrée à la formation et à une recherche d'emploi. Dans quelles proportions ? C'est peut-être à nous de répondre et de montrer l'intérêt formateur pour celui qui participe au sein d'une communauté qui innove, qui

LES AVANTAGES ESSENTIELS DES SYSTÈMES S.E.L.

Quelques soient les conditions de l'économie externe, le SEL empêche la détérioration de savoir-faire précieux. Des gens sans formation ni qualification ont beaucoup à tirer du SEL : ils peuvent s'en servir pour s'essayer dans divers domaines. L'expérience en responsabilité leur donne plus de confiance en eux-mêmes et leur fournit un tremplin précieux pour se lancer dans la vie professionnelle... Socialement, le SEL apporte une autre façon de reconnaître les services rendus et permet l'accès à toutes sortes de ressources, à bas prix.

Dans une région en crise, il y a toujours un grand nombre de besoins qui demeurent insatisfaits : travail, argent sont nécessaires à la survie, mais il y a d'autres besoins : Développement des savoir-faire, activité constructive, sens du but poursuivi et chance d'y participer, contact social et amitié, culture et identité locales, environnement sain, arts, musique, artisanat, sports, activités qui maintiennent la communauté en vie.

Le SEL nous encourage à identifier les besoins et à éveiller des talents qui peuvent être la source d'une économie locale florissante.

imagine, qui agit.

Pour les retraités :

L'Administration admet l'exclusion du champ d'application de la règle de non-cumul, les activités qui procurent un revenu inférieur à quatre fois le SMIC mensuel. Il semble préférable cependant que les retraités exercent au sein du SEL des activités sans lien avec leur ancienne profession (REAS page 8).

Pour les artisans, professions libérales, agriculteurs :

Une étude approfondie est en cours.

En résumé, il nous faut échanger, roder le système tout en s'informant et en respectant les lois et ne pas utiliser l'alibi de la complexité des législations pour rester dans une inactivité timorée.

Au niveau national, des responsables des SEL sont en train de discuter de ces questions d'assurances, d'impôts et des lois concernant les échanges. De nouvelles informations ne manqueront pas de parvenir au SEL des Pélous dans les prochains mois.

Ghislaine GUIGNIER

Réflexions rassemblées d'après les parutions:
- du centre d'information ECODEV sur le développement et l'environnement, 24350 MONTAGRIER.

- du S.E.L. pyrénéen, Association RURALIS, BP 23, 47130 PORT ST MARIE (P. Girod - G. Dimary - P. Laurent).
- de la revue ÉCOLOGIE n° 379, Mai 87.

Action

Artisans du monde



Les témoignages de journalistes se multiplient sur la dégradation de vie des paysans, artisans et ouvriers des pays du Tiers Monde. De plus en plus d'enfants très jeunes travaillent 12 heures par jour...

Les organisations du Collectif Tiers Monde de Nîmes ont décidé cette année de mener des campagnes convergentes sur le thème du sort des enfants dans les pays pauvres. La contribution d'Artisans du Monde est de proposer la réforme du commerce international par l'introduction du critère de *Commerce Équitable*.

En participant à cette entreprise vous prouverez que vous pouvez agir sur l'évolution du monde, et que vous n'entendez pas consommer en silence.

L'association et le magasin de Nîmes "Artisans du Monde" ont été créés par le Collectif Tiers Monde.

Les produits artisanaux et alimentaires sont achetées à des coopératives ayant projet de développement collectif: alimentation, logement, santé, scolarisation correcte pour toutes les familles. Tous les partenaires de ce commerce alternatif s'efforcent de lutter contre l'effondrement des prix, les prêts usuraires, l'épuisement des ressources naturelles. Ils favorisent la prise en main par les producteurs du conditionnement

et de la commercialisation des produits.

Les produits artisanaux sont faits dans des matériaux traditionnels qui tendent à disparaître dans nos pays: bois, corne, os, cuir, pierre, bronze, papier mâché. Beaucoup sont traités par des techniques anciennes: fonte à cire perdue, poterie au colombin, filage et tissage à la main, broderie, sculpture. Il s'agit de produits à haute valeur ajoutée.

Les produits alimentaires actuellement commercialisés sont le café (Tanzanie, Mexique, Nicaragua), le thé (Tanzanie, le cacao (Bolivie), le sucre mascobado (Philippines), le miel (Mexique), la noix de cajou (Mozambique), la quinoa (Bolivie), le riz (Thaïlande), la tisane d'hisbicus (Sénégal), la tisane himal (Népal), les épices (Sri Lanka), les gâteaux de sésame (Nicaragua).

L'association ne perçoit aucune subvention. Le travail est entièrement assuré par des bénévoles.

Elle fait partie de la fédération des Artisans du Monde (50 groupes en France) et de l'Association européenne pour le Commerce Équitable (200 points de vente en Europe). Elle est adhérente à la FALEP (Ligue de l'Enseignement) en tant qu'acteur de l'Éducation au développement.

Contactez "Artisans du Monde" pour organiser des dégustations et des expositions des produits de la solidarité, et pour vos cadeaux de fin d'année, ayez le réflexe d'aller les chercher dans une boutique d'Artisans du Monde".

Artisans du Monde, 21 rue Porte de France, 30000 Nîmes Tél: 04.66.21.83.72. ... et sur le marché d'Alès le deuxième Samedi de chaque mois.

Rapport

L'Observatoire International des Prisons

Association pour le droit à la dignité des personnes détenues.



Rétablissement de la peine de mort dans deux États américains, légalisation de la torture en Israël, réouverture de quartiers de haute-sécurité en Belgique, multiplication de la détention des demandeurs d'asile en Europe, dépistage obligatoire de la drogue au Royaume Uni, insuffisance des soins accordés aux malades du sida, privatisation des prisons en Australie, les pays riches adoptent des politiques toujours plus répressives tandis que dans les pays du sud les autorités pénitentiaires n'assument plus leurs responsabilités.

Les décès causés par la famine, l'absence de soins, le manque d'hygiène et les mutineries se comptent par milliers en Afrique et en Amérique latine.

Ici et là, les mauvais traitements sont constants et l'impunité perdure.

L'année 1995 marque une nouvelle tendance au durcissement dans les prisons observées. Le Rapport 1996 présente les conditions de détention des personnes incarcérées en 1995 dans 29 pays.

Observatoire International des prisons.
Secrétariat International:
16, avenue Berthelot BP 7083
69301 LYON cedex 07
Rapport 1996: 232 pages; prix: 75 F.

Conseil Municipal du 12 Octobre 1996 à St Andéol de Clerguemort

Présents : Tous les membres du conseil

Secrétaire : Gisèle Chapelle

Le conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente, tout en demandant que soit redéfinie la convention entre les communes de St Andéol et du Collet de Dèze relative aux voies communales C15 (Loubreyrou-limites du Collet) et C4 (limite du collet au bout du C2 - Policarpe).

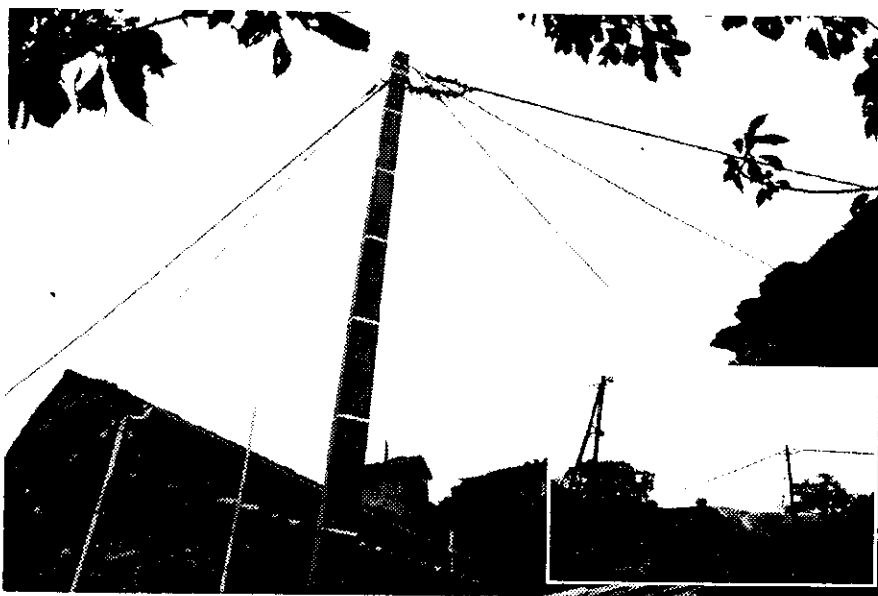
BUDGET

SUPPLEMENTAIRE : Il s'élève à 9300 Francs en dépenses et recettes de fonctionnement, et 765 Francs en recettes et dépenses d'investissement. Il est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

INONDATIONS 94 : Une délibération est prise permettant de demander le versement de la subvention de l'Etat concernant les inondations de l'automne 1994.

LESPINAS : Le Maire signale au conseil que la SAFER a acquis la totalité des terrains et ruines et propose la rétrocession à la commune au prix de 159000 Francs. Madame Orio et Monsieur Redarès posent la question "acheter pourquoi faire ?" Il est un peu prématuré d'opter pour une quelconque solution, néanmoins le conseil estime à l'unanimité que l'acquisition est nécessaire et donne tout pouvoir au Maire pour négocier avec la SAFER.

TRAVAUX SDEE 96 : Montant total des travaux : 76555 Francs, part communale en fond propre : 44816 F, subventions : 31539 F. Le plan de financement est approuvé à l'unanimité. Ces



travaux seront réalisés par l'entreprise Rouvière courant octobre.

AUTRES TRAVAUX DE VOIRIE : La réfection des divers dégâts occasionnés par les inondations de 1995 seront réalisés par l'entreprise Rampon courant novembre.

PISTE DFCI DE LIGNARESSÉ : Le Maire relit le projet de délibération du 8 juin 1996 qui a été soumis à l'approbation de monsieur Vedrines. Celui-ci souhaite que soit ajouté à la phrase "L'usage réservé aux propriétaires des différents fonds desservis et de leurs ayants droits". Proposition adoptée.

CONTRAT

D'ASSURANCES : Le Maire informe le conseil que le contrat d'assurance ne comporte pas de clause "protection juridique". Ce complément sera donc souscrit auprès de Groupama, la prime annuelle totale s'élèvera à 4368 Francs.

ECOLE DU CROS : On peut espérer que le projet de réhabilitation de l'école se réalisera en 1997. Les subventions pour un logement social devrait atteindre 60 % du coût global de l'opération. le loyer devra couvrir les remboursements d'emprunt.

HAMEAU DE POUSSIELS

: La prolifération des lignes électriques et téléphoniques représentant une grave détérioration du paysage, une étude d'enfouissement des réseaux a été demandée au SDEE. D'autre part, un concours ayant pour thème "l'embellissement des hameaux" est ouvert sur le plan départemental. Poussiels répondant le mieux aux différents critères exigés, un dossier a été déposé à la DDA.

CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES

: Un représentant de la DDE sera présent sur la commune le 23 octobre pour établir les mètres de voies communales non recensées, afin de préparer le dossier d'enquête publique. ■

Conseil Municipal du 27 Septembre 1996 à St Fréal de Ventalon

Tous les membres du Conseil sont présents:

E. PASSEBOIS, Maire.
M. SERRES, 1er adjoint.
J. IAQUINTA, 2ème adjoint.
Mme M-CI. VENTURA et MM.
G. ALISE, CI. BREGUIBOUL,
D. CALISTRI, P. GUITTARD,
J. HUGON, J-CI. LIEBER, T.
MAURIN, conseillers municipaux.

M. G. ALISE est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR:

■ Point sur le fonctionnement du Conseil Municipal.

● Commission du CCASS.

-Réunion le 8 août à Florac: rejet de l'aide à une famille dû au dépassement du plafond des ressources.

-Les membres de cette commission éprouvant des difficultés à se rendre disponibles en semaine pendant les heures de travail, M. HUGON et Mme VENTURA remplacent MM. GUITTARD et MAURIN.

● Fréquence des Conseils municipaux.

- Certains bureaux, selon les nécessités seront transformés en conseils municipaux.

- Horaires inchangés 20h30 et 21h en été.

● Délégation pour exécution d'une décision.

- L'ensemble du conseil municipal décide de maintenir la règle adoptée jusqu'ici: exécution des décisions confiées au Maire et à un membre du conseil municipal.

■ Commentaires sur les compte-rendus.

■ CEV: Résiliation du bail, dédommagement.

Après un débat animé, un vote a lieu sur les trois propositions suivantes:

1/ CEV résilie son bail de son plein gré, donc on ne lui doit rien.

2/ CEV résilie son bail, on indemnise (modalités à voir par la suite).

3/ La décision est remise sine die.

Résultats du vote: 4 voix pour la seconde proposition, 5 voix pour la troisième, 2 membres ne participent pas au vote puisque impliqués dans CEV.

- Le sujet sera traité lors d'un prochain conseil municipal.

■ Questions diverses.

● Situation de l'ASEM.

Le Conseil se prononce pour le maintien du poste: 7 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention.

La surveillance de la cantine sera confiée deux fois par semaine à l'institutrice.

● Panneaux de signalisation des villages en zone Parc.

La majorité du conseil accepte l'implantation de ces panneaux qui marquent une unité en zone Parc, avec réserve de deux des membres.

● Programme routier 97.

Propositions du Maire et d'autres conseillers: Goudronnage de l'Ayrolles; voie du Viala-bas; Fresquet-Chyviel; rampe Cabanelle; virage des Espérelles; bosses Plan de la Fougasse.

● Devenir de l'Ayrolle.

À l'issue d'un vote, la majorité du conseil municipal

décide la poursuite du programme et la prise en charge, si besoin est, du surcoût de 200 000 F par la municipalité (8 pour et 3 contre).

● Sentier de la Ponge.

Le chemin condamné par un habitant de la Ponge sera déplacé et recadastré aux frais des propriétaires concernés, avec lesquels une rencontre est prévue le 29 octobre.

● Eau.

1/ Renforcement de Pénens.

Plusieurs possibilités sont à l'étude avec un technicien de la D.D.A.

2/ Procédure de mise en conformité des captages.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte d'entamer cette procédure.

3/ Prix de l'eau.

Après discussion et vote, le tarif de l'eau sera le suivant: Abonnement au réseau 625 F; de 0 à 120 M3: 0,10F/M3; au delà: 2,80 F/M3.

● Location des locaux de l'école des Abrits.

Elle est fixée à 1.200 F par semaine pour l'année 1996.

Convention d'agrément des "chèques vacances" par le conseil municipal.

● Travaux à l'école de Pénens.

Chauffe-bain à remplacer.

● Bail SOUSTELLE.

Une contre-proposition doit être faite.

La séance est levée à 0h 30 du matin. ■

Conseil Municipal du 07 Octobre 1996 à St Frézal de Ventalon

Sont présents:

E. PASSEBOIS, Maire.
M. SERRES, 1er adjoint.
J. IAQUINTA, 2ème

adjoint.

Mme M-CI. VENTURA
et MM. G. ALISE, Cl.
BREGUIBOUL, D. CALISTRU,
J-CI. LIEBER, T. MAURIN,
conseillers municipaux.

Absent excusé: P. GUITTARD
qui donne procuration à J.
IAQUINTA.

Absent: J. HUGON.

M. G. ALISE est nommé
secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR:

■ Devenir de CEV.

● Lecture d'une
déclaration du 1er adjoint, après
consultation du notaire, à laquelle
ont assisté trois autres
conseillers. Ils proposent le
versement d'une somme
inférieure à celle réclamée par
C.E.V. pour les travaux réalisés
par l'association dans les locaux
loués à la commune.

● Suit un débat animé

● Des démarches sont en
cours auprès de la Sous
Préfecture et des services des
Domaines pour évaluer sur
quelles bases la commune peut
indemniser C.E.V.

■ Fête scolaire de Noël.

Le conseil municipal
décide de porter la dépense
prévue au budget
supplémentaire.

■ Bilan sommaire de la fête d'été 96.

M. le Maire présente un
bilan positif de cette
manifestation.

■ Budget supplémentaire 96.

Pas de grosses
modifications par rapport au
budget primitif.

Trois conseillers votent
contre en raison du surcoût de
l'Ayrolle.

■ Parking salle communale.

Un bail 3,6,9, sera signé
avec le propriétaire de la parcelle.

■ Eau.

● Renforcement de
Pénens: -

Une étude est en cours
sur l'emploi de l'énergie solaire.

● Potabilité:

Mise en conformité des
captages: financement à 80% du
Conseil Général et de l'Agence

de bassin. Intervention de la
D.D.A.S.S. pour diagnostic et
devis des travaux et de la
S.A.F.E.R pour coordination de
ces travaux.

■ Enfouissement des réseaux EDF et PTT à Vimbouches.

Financement à 50%
seulement; relance pour une aide
supplémentaire auprès du
P.N.C.

La séance est levée à 0h
30 du matin.

Note :

**I est bien entendu
qu'il ne s'agit là que
de grandes lignes. Le
texte intégral de ce
compte rendu est joint
au "Vent des Bancels"
distribué sur St Frézal.
Il pourra en outre être
consulté à la mairie ou
auprès de chaque
conseiller.**

Communiqué

Retour en arrière sur la fête du 13 juillet ou mise au point.

Nul ne peut douter que c'est avec plaisir que j'ai œuvré pour la commune pendant 30 ans, et ai contribué à la réussite de la fête des écoles de Saint-Frézal.

Seulement un regrettable incident m'a opposé à l'un des membres du comité et celui-ci a prononcé à mon égard des mots insultants qui m'ont profondément blessé et amené à prendre la décision suivante: celle de ne plus autoriser la fête chez moi!

Puisse la prochaine équipe trouver un propriétaire aussi complaisant que moi et un lieu peut-être plus agréable.

Edmond FAGES.

Décès

Par ce jour mercredi 3 juillet, nous avons dans l'après-midi conduit à sa dernière demeure alsésienne notre ami Pierre Serres, père de Michel Serres, premier adjoint de la commune, décédé encore jeune après une longue et cruelle maladie contre laquelle il avait lutté pendant près de 20 ans.

Il était arrivé tout jeune à Saint-Frézal, accueilli par la famille Martin aux Abrits à une époque où la solidarité communale s'exerçait dans les familles autour du maintien de l'école.

Pierre si parfaitement intégré est devenu un fils de la maison...

Après le prêche du pasteur, André Hugon, maire de Saint-Privat, en termes émouvants et forts retraça la vie de son ami auquel il était

profondément attaché.

"Repose en paix, cher ami, tu as mené un dur combat mais tu as tracé une bonne route".

À Marianne Serres, son épouse, à son fils Michel dont nous apprécions le rôle au Conseil municipal, à tous ses enfants et petits-enfants, nous présentons nos sincères condoléances et disons notre meilleure affection.

Mariage

Samedi 20 juillet, se sont unis pour le meilleur et pour le pire, Dolorès Martin et Alain Vigne. Dolorès est d'une vieille famille saint-frézalienne les Martin des Abrits.

Le mariage a été célébré par M. Serres, premier adjoint au maire et cousin de la mariée. Le maire, présent à la cérémonie y est allé de son petit mot pour dire sa satisfaction de voir des jeunes gens choisir notre commune pour célébrer leur union et pour féliciter les uns et les autres.

À ces jeunes époux qui entrent dans la vie, nos vœux de bonheur et de prospérité.

École

Changement à l'école des Abrits.

Après Henri Rouquet dont la longue présence dans la commune n'avait pas manqué de laisser sa trace, Jacques Hugon chargé de l'école des Abrits nous quitte pour occuper le poste de direction de l'école élémentaire du Collet-de-Dèze.

Nous le félicitons pour cette promotion. Bien que présent depuis un temps plus court que son prédécesseur, il a marqué sa fonction en faisant un

effort particulier d'ouverture vers l'extérieur certainement indispensable aux enfants de nos communes rurales dont il faut éviter l'isolement.

Il y eut les regroupements pédagogiques qui ont rassemblé les enfants d'une partie de la vallée-Longue, mais aussi des voyages vers l'extérieur: en Camargue, sur le Canal-du-Midi, en Aubrac et surtout en 95 au Canada dans le Parc du Saguenay jumelé au Parc National des Cévennes.

Autant d'enrichissements dont les enfants garderont longtemps le souvenir.

Communiqué

Prix de l'eau:

Comme annoncé en début d'année, le tarif de l'eau a changé. Après bien des calculs, des discussions, des hésitations, il a été adopté en Conseil municipal. Les directives administratives nous imposent de supprimer le système de forfait. La prochaine facture va être ainsi libellée: Abonnement au réseau: 625 F; première tranche de 0 à 120 M3: 0,10 F/M3; deuxième tranche au delà de 120 M3: 2,80 F le M3. Si vous consommez 40 M3, actuellement votre facture s'élève à 568 F; désormais elle sera de 625 F + 4 F + TVA (5,5%) soit 664 F. Ce système prend en compte les remboursements d'emprunts en cours et la prévision du renforcement de Pénens (investissements), le prix des analyses annuelles. Et ce qui nous coûte le plus c'est bien les gros travaux d'adduction d'eau.

Dans le même temps le Conseil met en marche le processus de mise en conformité de nos captages.

Je vous en rendrai compte à chaque étape.

Joseph IAQUINTA

Transport à la demande

Un système de transport à la demande est mis en place sur l'ensemble du canton du Pont de Montvert depuis le 1er septembre.

Il intéresse les personnes non autonomes sur le plan du déplacement et qui souhaiteraient gagner le bourg le plus proche pour le marché et autres besoins (Poste, Perception, médecin), ou tout usager de la SNCF qui désirerait l'approche de la gare de Génolhac, Sainte-Cécile, la Grand-Combe ou Mende.

Les transporteurs sont à contacter par téléphone la veille du jour souhaité pour le transport: Mme Marie-Claire Albaric, pour la commune de Vialas, tél: 04.66.41.01.26 ; M. Jean-Claude Guin, pour les communes du Pont et de Fraissinet de Lozère, tél: 04.66.45.80.06 ; Mme Claudine Saix, pour les communes de Saint-Frézal et de Saint Andéol, tél: 04.66.45.52.66 ; M. Claude Romieux, pour la commune de Saint-Maurice, tél: 04.66.45.81.51 o u 04.66.45.84.11.

Décès

Mme Simone ANTOINE est décédée. nous l'avons conduite à sa dernière demeure le samedi 02 novembre dernier.

Elle était née d'une ancienne et très connue famille saint frézalienne: les LARGUIER. Elle était très attachée à sa propriété des Espérelles où elle venait très régulièrement et c'est là, du reste, que le dimanche précédent la maladie qui la minait depuis quelques temps l'a terrassée.

Conduite rapidement à l'hôpital, rien n'a pu être fait pour la sauver. Elle n'était pourtant pas très âgée: à 71 ans, à notre époque, on est en droit de penser qu'on peut avoir encore de bons jours devant nous.

Elle a été ensevelie aux Taillades où elle vivait de façon permanente.

À son mari, à ses enfants et à toute sa famille, nous présentons nos vives et sincères condoléances.

SAINT MAURICE-DE-VENTALON communique...

La mairie de Saint-Maurice-de-Ventalon loue un F3 avec cave, grenier et cour, de préférence à un couple avec enfant(s). S'adresser à la mairie les mardi, jeudi et vendredi matin au 04-66-45-82-01..

... et sur le canton, visite de M. le Préfet

Le vendredi 12 juillet, M. le Préfet accompagné par Robert CHAUVIN, sous-préfet, André PLATON conseiller général, M. le Directeur de la DDA et Bernard COMMANDRÉ du PNC, a pris contact avec le canton de Pont-de-Montvert.

À Prat-Souteyran où l'attendait Gérard MERSADIER, Maire au Pont-de-Montvert, il rencontrait quelques agriculteurs. Jacky GERVAIS entouré de ses amis du GAEC expliquait le fonctionnement de son exploitation et en particulier la filière viande développée ici. André MOLINES disait ensuite l'angoisse des éleveurs face à la crise provoquée par la "vache folle" et l'urgence de mesures propres à limiter les difficultés financières des agriculteurs. Thierry ROUMÉJON, Jean-Paul BOISSIER, David PANTEL et Philippe GALZIN entraient aussi dans la discussion, insistaient sur la situation créée et qui si elle perdure sans solution acceptable mettra à mal bien des exploitations. Ils ne manquaient pas en

même temps d'évoquer les dégâts causés aux propriétés par les sangliers et les cervidés et ce malgré les décisions prises à ce jour. M. le Préfet conscient de l'ensemble de ces problèmes et M. le Directeur de la DDA faisaient le point de la situation sur le plan des aides attendues. En Mairie de Vialas et accompagné des directeurs ou représentants de la DDE, de la DASS, de l'Éducation nationale, M. le Préfet rencontrait l'ensemble des délégués au SIVOM des Sources du Tarn. Chaque élu, maire, adjoint ou conseiller pouvait alors évoquer pendant plus de deux heures le sujet de son choix parmi ceux qui préoccupent les élus communaux. Faiblesse des ressources financières des collectivités, face aux dépenses à engager de par les exigences de la loi dans le domaine de l'eau, de l'assainissement, des déchets ménagers. A propos des importants dégâts des eaux d'automne et d'hiver, M. le Préfet annonçait pour chacun une aide de l'Etat. Il fut longuement question du fonds de gestion de l'Espace rural et notamment de la possibilité pour notre magnifique équipe de contrats verts de pouvoir en bénéficier pour certains travaux. Furent également débattus, la directive Natura 2000, le projet de centre de secours de Pont de Montvert, la cueillette intempestive des champignons, le maintien des services publics dont la menace de suppression de postes d'agents de service dans les établissements scolaires lozériens, etc. Après la dégustation de quelques produits locaux, M. le Préfet, se rendait à Pont de Montvert sur le chantier naissant du nouveau groupe scolaire, visitait l'écomusée et sa remarquable exposition sur le mouton du Mont Lozère. Demi-journée de contacts sur le terrain très bien remplie, avec les hommes gestionnaires d'un espace de près de 25000 hectares sur lequel ils ont la ferme volonté de demeurer.

Liste électorale

Refonte triennale de la liste électorale. Les demandes d'inscription sur la liste électorale seront reçues jusqu'au 31 décembre. Les conditions à remplir sont consultables en mairie.

Pins

Rappel.

Les pins maritimes responsables de détérioration des bords de route devront être coupés dans l'hiver.

Naissance

Un nouvel habitant sur la commune : Théophile Martin, au Pré neuf.

Félicitations aux parents.

Paniers et corbeilles

Les 1er et 2 février, au temple de lézinier, aura lieu un stage d'initiation à la vannerie traditionnelle. Animateur : Raymond Chapelle. s'inscrire en téléphonant au 04.66.41.00.63.

Bibliothèque

Pour les jeunes, le samedi matin de 10 h à 12 h à la mairie, découverte de la lecture et activités créatives. Animatrice : Pierrette Lob Lévyt. Pour tous, ouverture le mercredi et samedi après-midi et possibilité de commander des livres.

Pélous

Le 2 novembre, s'est tenue l'assemblée générale de Pélous. Un bilan très positif pour l'année 1996. Fête de la châtaigne, Noël des enfants, soirée crêpes, feu de la St Jean, Paëlla préparée par Monsieur Daydé, soirée conte, concerts et soirées diapos. Malgré ce bilan, se pose la question de la poursuite car seulement 6 personnes étaient présentes à l'assemblée générale. Une nouvelle réunion est prévue le 16 novembre à 16h30 à la mairie.

Décès

Lundi 4 novembre, ont eu lieu les obsèques de Germaine Vielzeuf, née Passebois.

Germaine avait vu le jour le 13 mai 1901. En 1924, elle épousait René Vielzeuf du Castanet et tous deux s'installaient au Cros comme agriculteurs. Bientôt, de leur union, naissaient 2 enfants, Emile et Suzanne.

Mais ce ménage, comme tant d'autres, dut se résoudre à aller chercher ailleurs une existence un peu moins dure ; ils prirent donc un commerce de grains à Anduze.

L'âge de la retraite les ramenaient au pays et après avoir restauré la maison familiale, ils reprenaient une petite activité agricole, jusqu'au moment où le poids des années les obligeaient à rentrer à la maison de retraite du Collet de Dèze. Depuis le décès de René en 1994, Germaine vivait chez ses enfants, le plus souvent chez sa fille à Ganges. C'est là qu'elle s'est éteinte doucement le 1er novembre. Avec Germaine et René Vielzeuf, c'est un couple particulièrement sympathique et accueillant qui nous a quitté.

Nous aurons encore longtemps le coeur un peu serré en passant devant la véranda aux rideaux fermés.

A leurs enfants et toute leur famille, nous présentons nos sincères condoléances.

Décès

Le 21 novembre, nous apprenions avec tristesse le décès de Paul LARGUIER. Ses obsèques avaient lieu au Puech le samedi 23.

Né en 1908, dans la commune du pont de Montvert, il s'était installé très jeune à St Andéol avec ses parents et sa sœur. Cette famille d'exploitants agricoles très dynamiques sut très bien faire prospérer la grande propriété du Puech. De son mariage avec Lucie CHAPPELLE du Pont de Montvert naissait une fille qui devait lui donner quatre petits enfants. Il eut malheureusement la douleur de perdre son épouse encore jeune en 1981.

Depuis il vivait seul, mais fréquentait beaucoup ses voisins et les occupants des gîtes ruraux qu'il avait aménagés dans ses bâtiments agricoles. Il était passionné de chasse et assez alerte pour conduire encore sa voiture jusqu'au printemps dernier.

Depuis la maladie le contraignait à partager son temps entre le foyer de sa fille et le centre hospitalier d'Alès où il est décédé.

Nous garderons le souvenir d'un homme particulièrement intelligent et convivial aimant beaucoup les rencontres, les veillées qu'il agrémentait d'histoires du temps passé d'une façon bien à lui et très amusante.

À sa fille, son gendre, ses petits enfants et toute sa famille, nous présentons nos sincères condoléances. ■